



Bulletin Officiel

N°7704 Mardi 29 septembre 2026

www.cmf.tn

31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

2

INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR
LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS

8

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

12

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

16

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE,
SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

AUGMENTATION DE CAPITAL

- SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- PLASTICUM TUNISIE SA

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- PLASTICUM TUNISIE SA

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقارنة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية ، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر **الجاري وضعها أو تطويرها**، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وإدائها المالي أو نشاطها أو أفاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدّم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛

- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازات متكررة أو غير مسوّاة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبتيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكّر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتنسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام التراتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

2025 – AC – 027

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -> et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreiddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE			
	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE			
	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026, pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.

Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2026, pour tout placement sollicité après le 20/10/2026.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re

Société Anonyme au capital de 100 000 000 dinars divisé en 20 000 000 actions de nominal 5 dinars
entièrement libérées

Siège social : 12, Avenue du Japon -1073-Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Tunis Re de 100 000 000 D à 200 000 000D

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24/04/2026 a décidé d'augmenter le capital de la société Tunis Re d'un montant de 100 000 000 D pour le porter de 100 000 000 D à 200 000 000D selon les modalités suivantes :

- 25 000 000D par incorporation de réserves prélevé sur le compte « Primes d'émission » par émission de 5 000 000 actions nouvelles de valeur nominale 5 D chacune à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.
- 75 000 000D par émission de 15 000 000 actions nouvelles de valeur nominale 5 D chacune à souscrire en numéraire à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de huit (8) dinars l'action, soit cinq (5) dinars de nominal et trois (3) dinars de prime d'émission.

Les nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital en numéraire :

- Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les $\frac{3}{4}$ au moins de l'augmentation proposée.

Objectifs de l'émission :

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la société qui vise principalement à :

- Se rapprocher des exigences réglementaires imposées aux réassureurs à l'étranger pour préserver son activité ;
- Soutenir la croissance du portefeuille et consolider son positionnement sur les marchés régionaux ;
- Préserver la confiance des cédantes, courtiers et partenaires ;
- Renforcer la résilience de la société face aux scénarios extrêmes ;
- Consolider durablement le ratio de solvabilité ;
- Optimiser les négociations au niveau de son couverture en rétrocession avec une meilleure rétention et une maîtrise des coûts ;
- Créer des conditions plus favorables à la génération de valeur à long terme pour l'ensemble de ses actionnaires.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 100MD réparti comme suit :

- 25MD par incorporation de réserves et attribution de 5 000 000 actions nouvelles gratuites
- 75MD par souscription en numéraire et émission de 15 000 000 actions nouvelles

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

1- Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites

Montant

Le capital social sera augmenté par l'incorporation de réserves pour un montant de 25 000 000D à prélever sur le compte « Primes d'émission » et la création de 5 000 000 actions nouvelles, d'une valeur de 5D chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.

Droit d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 20 000 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits d'attribution en Bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **15/09/2026**.

2- Augmentation du capital en numéraire

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 8D, soit 5D de valeur nominale et 3D de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 15 000 000 actions nouvelles est réservée à titre préférentiel à tous les anciens actionnaires de la société ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes. Les actionnaires qui n'ont pas exercé dans les délais impartis leurs droits préférentiels de souscription à la présente augmentation de capital, intégralement ou partiellement, sont réputés avoir renoncé définitivement et irrévocablement à l'exercice de ce droit en ce qui concerne le reliquat d'actions demeurées non souscrites. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « Tunis Re » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription :

La souscription aux 15 000 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **15/09/2026** au **02/10/2026** inclus¹.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **12/10/2026** au **16/10/2026** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **02/10/2026** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **26/10/2026** au **30/10/2026** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 56 250 000D, correspondant à 11 250 000 actions).

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Tunis Re exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 8D, soit 5D de valeur nominale et 3D de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **n°03 135 120 0321 046263 87** ouvert sur les livres de la **Banque Nationale Agricole**, la succursale de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe. Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **02/10/2026 à 16H** à BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse (centralisateur).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible, via le système de Tunisie Clearing « TANIT CSD » et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Souscription à titre irréductible :

Le système TANIT CSD calcule automatiquement le nombre d'actions à souscrire à titre irréductible.

Souscription à titre réductible :

En même temps qu'ils déposeront leurs souscriptions à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de leurs droits préférentiels de souscription pourront souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils souhaiteront, en sus du nombre d'actions nouvelles résultant de l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible.

Le système TANIT CSD calcule automatiquement le nombre d'actions à souscrire à titre réductible.

TUNISIE CLEARING informe le centralisateur ainsi que tous les IAA de la répartition des titres nouveaux.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **11 250 000 actions**).

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les modalités pratiques des souscriptions ainsi que les dates de règlement livraison seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 20 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

3- Jouissance des actions émises :

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2026**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS :

Droits attachés aux titres émis :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables dans les conditions légales et réglementaires qui leurs sont applicables.

Régime fiscal applicable :

Les revenus liés aux actions demeurent soumis à la réglementation fiscale en vigueur, notamment aux dispositions du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés et du code de la TVA.

Marché des titres

Depuis le 11/05/2010, les actions de « Tunis Re » sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en bourse des actions anciennes

Les 20 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de « Tunis Re » inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/09/2026**, droits de souscription et droits d'attribution, détachés.

Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 15 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés.

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 5 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **15/09/2026**, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **15/09/2026 au 02/10/2026 inclus²**.

Les négociations en bourse des droits d'attribution commenceront le **15/09/2026**.

Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunal compétent en cas de litiges :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN7V80IIPXT3 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN7EURHDVPK3 » durant la période de souscription préférentielle, soit du **15/09/2026 au 02/10/2026 inclus²**.

Les droits d'attribution seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TNN7S0C2GJM1 » à partir du **15/09/2026**.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en bourse.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **02/10/2026** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Le prospectus relatif à la présente émission visé par le CMF en date du **31/08/2026 sous le n°26/1184** est mis à la disposition du public sans frais auprès de « Tunis Re » : 12, Avenue du Japon -1073- Tunis, de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse : Complexe Le Banquier, Avenue Tahar HADDAD-1053-Les Berges du lac, Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et de Tunis Re : www.tunisre.com.tn .

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site internet au plus tard le 31/08/2026.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2026 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site internet au plus tard le 20/10/2026.

2026- AS – 1061

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

PLASTICUM TUNISIE SA

Siège social : Zone industrielle El Agba - 2087 El Agba, Manouba

La Société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Moneim TAIEB.

BILANS**(En Dinars Tunisiens)**

ACTIFS	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		818 176,802	458 911,402
Amortissements		<u>< 457 327,109></u>	<u>< 422 584,317></u>
	3.1	360 849,693	36 327,085
Immobilisations corporelles		34 777 723,228	32 361 064,065
Amortissements		<u>< 15 803 695,840></u>	<u>< 13 514 351,205></u>
	3.2	18 974 027,387	18 846 712,860
Immobilisations financières	3.3	3 010 916,419	2 356 903,186
Provision		<u>< 9 000,000></u>	<u>< 9 000,000></u>
		3 001 916,419	2 347 903,186
Autres actifs non courants	3.4	31 311,792	68 962,003
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		22 368 105,292	21 299 905,134
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		7 942 965,928	8 651 955,073
Provision		<u>< 482 682,436></u>	<u>< 840 820,223></u>
	3.5	7 460 283,492	7 811 134,850
Clients et comptes rattachés		6 417 968,001	6 757 483,949
Provision		<u>< 41 192,128></u>	<u>< 41 192,128></u>
	3.6	6 376 775,873	6 716 291,821
Autres actifs courants		1 806 657,764	1 790 558,809
Provision		<u>< 182 547,070></u>	<u>< 182 547,070></u>
	3.7	1 624 110,694	1 608 011,739
Liquidités et équivalents de liquidités	3.8	1 788 668,153	2 078 040,540
Total des actifs courants		17 249 838,212	18 213 478,950
TOTAL DES ACTIFS		39 617 943,504	39 513 384,084
(Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers)			

PLASTICUM TUNISIE SA

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2024 & 2023

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		5 927 200,000	5 927 200,000
Réserves et primes liées au capital		7 204 329,690	7 145 546,000
Résultats reportés		848 421,534	1 055 908,592
Modifications comptables		3 762 665,393	3 762 665,393
Autres capitaux propres		<u>224 328,852</u>	<u>288 356,492</u>
Total des capitaux propres avant résultat		17 966 945,468	18 179 676,477
Résultat de l'exercice		667 502,637	1 036 736,632
Total des capitaux propres	3.9	18 634 448,106	19 216 413,109
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>		<u>6 741 445,673</u>	<u>7 475 204,196</u>
Emprunt	3.10	6 680 047,390	7 413 805,913
Provisions pour risques et charges		61 398,283	61 398,283
<u>Passifs courants</u>		<u>14 242 049,725</u>	<u>12 821 766,780</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	3.11	4 013 095,892	1 778 753,529
Autres passifs courants	3.12	1 082 932,164	1 090 109,914
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.13	9 146 021,669	9 952 903,337
Total des passifs		20 983 495,398	20 296 970,976
TOTAL DES CP ET PASSIFS		39 617 943,504	39 513 384,084

(Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers)

PLASTICUM TUNISIE SA

ETATS DES RESULTATS DES EXERCICES 2024 ET 2023

(En Dinars Tunisiens)

ETAT DES RESULTATS	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
		2024	2023
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>22 485 164,308</u>	<u>23 890 411,811</u>
Revenus	4.1	22 340 907,333	23 702 658,244
Autres produits d'exploitation	4.2	144 256,975	187 753,567
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>< 20 187 412,860 ></u>	<u>< 21 124 811,544 ></u>
Variation des stocks de produits finis		< 51 009,021>	1 657 500,322
Achats d'approvisionnements consommés	4.3	< 11 561 823,520>	< 13 474 534,887>
Charges du personnel	4.4	< 4 906 997,965>	< 4 686 154,188>
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.5	< 2 387 887,345>	< 3 191 017,567>
Autres charges d'exploitation	4.6	< 1 279 695,010>	< 1 430 605,224>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>2 297 751,447</u>	<u>2 765 600,267</u>
Charges financières nettes	4.7	< 1 467 159,613>	< 1 466 489,619>
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires		153 553,377	1 648,202
Autres pertes ordinaires	4.8	< 75 273,374>	< 46 393,668>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>908 871,837</u>	<u>1 254 365,182</u>
Impôt sur les sociétés		< 241 369,200>	< 217 628,550>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>667 502,637</u>	<u>1 036 736,632</u>
Effet des modifications comptables		-	138 937,164
<u>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</u>		<u>667 502,637</u>	<u>1 175 673,796</u>

(Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers)

PLASTICUM TUNISIE SA

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE POUR LA PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024 & 2023

(En Dinars Tunisiens)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	
	2 024	2 023
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net de l'exercice	667 502,637	1 036 736,632
Ajustements pour :		
- Plus-value sur cession d'immobilisations	< 151 000,000>	-
- Moins-value sur cession d'immobilisations	11 264,005	-
- Effets de modifications comptables	-	138 937,164
- Intérêts comptabilisés et non payés	85 093,948	193 113,579
- Intérêts comptabilisés au cours de l'exercice précédent et payés au cours de l'exercice courant	< 193 113,579>	< 108 068,281>
- Amortissements & Provisions	2 387 887,345	3 191 017,567
- Variation des autres actifs non courants	1 737,501	< 55 368,342>
- Constatation subvention	-	491 901,000
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	< 64 027,640>	< 282 774,884>
- Variations des :		
* Stocks	708 989,145	< 871 331,088>
* Clients et comptes rattachés	339 515,948	< 843 755,582>
* Autres actifs courants	< 16 098,955>	680 124,703
* Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	2 278 485,446	< 3 153 632,474>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	6 056 235,801	416 899,994
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immob. Corp.et incorp.	< 2 712 260,721>	< 3 836 157,944>
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	< 654 013,233>	< 659 617,000>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	186 599,000	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	< 3 179 674,954>	< 4 495 774,944>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Libération de capital social et de prime d'émission	-	5 000 000,000
Injection en compte courant	-	< 41 945,000>
Remboursements des comptes courants	< 51 320,833>	-
Remboursement de l'emprunt obligataire	< 460 000,000>	< 460 000,000>
Décassements provenant de la distribution de dividendes	< 1 185 440,000>	< 1 169 300,000>
Encaissements provenant des emprunts non courants	1 000 000,000	1 300 000,000
Encaissements de financements en devises	10 374 092,055	24 893 948,963
Remboursements de financements en devises	< 11 016 998,332>	< 24 281 134,900>
Remboursement Leasing	< 242 358,983>	< 372 701,881>
Encaissement crédits MCNE	15 938 573,143	18 110 027,416
Remboursements crédits MCNE	< 14 759 463,010>	< 18 216 078,132>
Remboursement des emprunts non courants	< 1 488 455,438>	< 1 150 495,875>
Flux de trésorerie affectés/provenant aux/des activités de financement	< 1 891 371,398>	3 612 320,591
VARIATION DE TRESORERIE	985 189,449	< 466 554,360>
Trésorerie au début de l'exercice	554 688,153	1 021 242,512
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 539 877,601	554 688,153

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice arrêté au 31 Décembre 2024
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » est une Société Anonyme, faisant appel public à l'épargne, totalement exportatrice et résidente constituée en Novembre 2010 avec un capital initial de 76 000 Dinars.

Son activité consiste essentiellement en :

- La transformation des matières plastiques par injection ;
- La transformation de tout produit plastique, se présentant sous forme de plaques, de films, de toiles ou autres, par les procédés de découpage, de pliage, de soudure ultrason...
- La conception, la fabrication et la remise en état des moules d'injection ; et
- La réalisation de toute opération d'assemblage, de décoration, de distribution et autres opérations liées aux activités de transformation, de fabrication et de conception.

Suivant les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Décembre 2010, la société a réalisé une première augmentation de capital de 349 600 Dinars pour le porter à 425 600 Dinars.

La société a procédé à une deuxième augmentation de capital de 49 400 Dinars et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Janvier 2012 pour le ramener à 475 000 Dinars.

Une troisième augmentation de capital de 150 000 Dinars a été réalisée conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Avril 2012. Le capital social est porté à 625 000 Dinars.

Une quatrième augmentation de capital de 500 000 a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 08 Février 2013. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 1 125 000 Dinars.

Une cinquième augmentation de capital de 1 500 000 a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 Février 2014. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 2 625 000 Dinars.

Une sixième augmentation du capital de 80 000 Dinars a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Décembre 2014. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 2 705 000 Dinars.

Une septième augmentation du capital de 500 000 Dinars a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Juin 2016. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 3 205 000 Dinars.

Une huitième augmentation du capital de 600 000 Dinars a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Novembre 2018. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 3 805 000 Dinars.

Une neuvième augmentation du capital de 350 000 Dinars a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Décembre 2019. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 4 155 000 Dinars.

Une dixième augmentation de capital a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Août 2020. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 4 677 000 Dinars.

Une onzième augmentation de capital a été réalisée et ce conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Juillet 2023. Suite à cette augmentation, le capital social est porté à 5 927 200 Dinars.

Au 31 Décembre 2024, le capital social est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur de participation	% de participation
Mr Habib KAMOUN	33 127	3 312 700 Dinars	55,88%
ATD SICAR	8 420	842 000 Dinars	14,20%
FCPP « Innovatech » représenté par Smart Capital SA	12 500	1 250 000 Dinars	21,09%
FCRR FDR II	2 611	261 100 Dinars	4,40 %
FCPR CDC CROISSANCE 1	2 611	261 100 Dinars	4,40%
Mr Mohamed KAMOUN	1	100 Dinars	0,01%
Mr Chérif KAMOUN	1	100 Dinars	0,01%
Mr Moez KAMOUN	1	100 Dinars	0,01%
Total	59 272	5 927 200 Dinars	100,00%

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 ont été élaborés conformément :

- ✓ A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- ✓ Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- ✓ A l'arrêté du ministre des finances du 31 Décembre 1996, portant approbation des normes comptables.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 sont les suivants :

2.1 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties aux taux linéaires présentés comme suit :

Certifications	33,33%
Sites web	33,33%
Constructions	5%
Matériels et outillages industriels	10%
Pièces de rechanges moules	20%
Matériels roulants	20%
Aménagements et installations générales	10%
Matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33%

2.2 Stocks

- Les stocks des matières premières, consommables, emballages et pièces de rechange sont valorisés au dernier prix d'achat.
- Les produits finis ont fait l'objet de valorisation au cours de production. Pour les produits finis dont le coût de production est supérieur au prix de vente, ils ont été valorisés au prix de Vente.

2.3 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change moyen journalier de la date de la transaction.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de change interbancaires de la Banque Centrale Tunisienne.

Le cours d'un Euro s'est établi au 31 Décembre 2024 à 3,3209 Dinars.

Les plus ou moins-values de change sont constatées en résultat de l'exercice.

3. NOTES AU BILAN

ACTIFS

3.1 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Logiciels	352 062,602	352 062,602
Certification	460 155,800	100 890,400
Site web	5 958,400	5 958,400
Total Brut	818 176,802	458 911,402
Amortissements	< 457 327,109>	< 422 584,317>
Total Net	(i) 360 849,693	36 327,085

3.2 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Matériels et outillages industriels	18 372 189,989	17 113 465,706
Constructions en cours	5 951 518,303	5 951 518,303
Moules	5 286 252,936	5 098 671,383
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 770 161,838	1 983 867,702
Terrains bâtis	602 977,800	602 977,800
Matériels de transport de personnes	665 689,756	602 025,915
Matériels informatiques	455 864,836	428 818,610
Equipements de bureau	219 003,235	211 995,878
Pièces de rechanges moules	243 392,958	157 051,191
Matériel de transport de biens	147 704,933	147 704,933
Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations	62 966,644	62 966,644
Total Brut	34 777 723,228	32 361 064,065
Amortissements	< 15 803 695,840>	< 13 514 351,205>
Total Net	(i) 18 974 027,387	18 846 712,860

3.3 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Participations dans des filiales étrangères	2 346 175,232	2 346 175,232
Participations locales	9 000,000	9 000,000
Dépôts	1 727,954	1 727,954
Total Brut	3 010 916,419	2 356 903,186
Provisions	< 9 000,000>	< 9 000,000>
Total Net	3 001 916,419	2 347 903,186

3.4 Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Charges à répartir	(i) 31 311,792	68 962,003
Total	31 311,792	68 962,003

(i) Le solde du compte charges à répartir se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Charges à répartir	67 224,503	118 549,891
Résorption de l'exercice	< 35 912,711>	< 49 587,888>
Total	31 311,792	68 962,003

3.5 Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Stock de produits finis	5 170 923,051	5 221 932,072
Stock de matières premières	2 520 709,847	3 243 509,397
Stocks en transit	146 774,334	93 361,468
Stock de fournitures de magasin	75 655,853	45 175,468
Emballages	28 902,843	24 927,495
Stock de matières consommables	-	23 049,173
Total Brut	7 942 965,928	8 651 955,073
Provision	< 482 682,436>	< 840 820,223>
Total Net	7 460 283,492	7 811 134,850

3.6 Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Clients ordinaires	(i)	6 375 774,628	6 715 290,576
Clients douteux ou litigieux		42 193,373	42 193,373
Total Brut		6 417 968,001	6 757 483,949
Provision		< 41 192,128>	< 41 192,128>
Total Net		6 376 775,873	6 716 291,821

(i) Le détail des clients ordinaires se présentent comme suit :

		<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
CLERPREM SARL	(ii)	3 382 919,526	3 790 985,461
VALEO	(ii)	382 840,008	900 335,275
ASTEELFLASH TUNISIE SA	(ii)	1 605 406,691	664 494,223
SCEET	(ii)	98 368,710	455 180,237
ACTIA AUTOMOTIVE	(ii)	184 076,397	330 234,591
MARQUARDT AUTOMATIVE TUNISIE	(ii)	< 89 949,449>	108 057,554
ACTIA	(ii)	-	84 427,434
VALEO TUNISIE	(ii)	21 371,156	73 730,715
STIB TUNIS	(ii)	364,136	71 096,613
CLERPREM SPA	(ii)	32 969,828	70 327,442
SOFIMA FILTERS	(ii)	19 680,294	64 582,881
ASTEELFLASH FRANCE	(ii)	230 368,352	36 076,283
SOMOCA	(ii)	61,541	33 818,101
VALEO SC2N	(ii)	8 634,751	9 305,250
AVO CARBON	(ii)	165 734,294	8 866,293
LECTRIC	(ii)	5 314,326	7 832,498
Autres	(ii)	5 460,258	5 939,725
VALEO ELECTRIC & ELECTRONIC	(ii)	41 013,115	-
PLASTICUM INDUSTRIES MAROC	(ii)	125 389,546	-
UFI FILTERS SPA	(ii)	155 751,148	-
Total		6 375 774,628	6 715 290,576

(ii) Les comptes clients et comptes rattachés libellés en monnaie étrangère ont fait l'objet d'actualisation au cours de la clôture.

3.7 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
-------------------	-------------------

Fournisseurs avances et acomptes	228 485,183	228 485,183
Report de TVA	447 116,039	396 239,902
Débiteurs divers SPID Tunisie SA	183 547,070	182 547,070
Etat subvention à recevoir	634 150,176	634 150,176
Débiteurs divers GTM	121 725,921	119 923,921
Charge constatée d'avance	54 559,556	42 010,856
STEG avance sur consommation	75 556,091	75 556,091
Produit à recevoir	20 698,616	20 698,616
Prêts accordés aux personnels	25 800,000	20 400,000
Fournisseurs emballages à rendre	250,500	250,500
TVA déductible	779,146	10 272,764
Compte d'attente	< 1 668,599>	< 1 660,905>
Report d'IS	14 453,479	60 480,049
PRET CNSS	1 204,586	1 204,586
Total	1 806 657,764	1 790 558,809
Provision	< 182 547,070>	< 182 547,070>
Total Net	1 624 110,694	1 608 011,739

3.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
BTK AGENCE SIEGE EURO	507 676,942	1 021 715,112
BTK AGENCE SIEGE TND	61 795,677	97 164,800
ATTIJARI BANK EURO	787 498,462	119 490,443
ZITOUNA EURO	61 806,255	471 447,684
Blocage	367 332,685	363 920,161
ATB	1 159,641	959,641
Caisse	1 045,527	2 843,842
BIAT	-	5,950
ATB	352,964	492,908
Total	1 788 668,153	2 078 040,540

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3.9 Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Capital social	5 927 200,000	5 927 200,000
Réserves légales	526 503,690	467 720,000
Prime d'émission	6 677 826,000	6 677 826,000
Résultats reportés	848 421,534	1 055 908,592
Modifications comptables	3 762 665,393	3 762 665,393
Subvention d'investissement	224 328,852	288 356,492
Total des capitaux propres avant résultat	17 966 945,468	18 179 676,477
Résultat de l'exercice	667 502,637	1 036 736,632
Total des capitaux propres (i)	18 634 448,106	19 216 413,109

(i) Le détail des capitaux propres est présenté en annexe 2.

3.10 Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Emprunts bancaires	4 265 891,770	4 918 156,922
Obligations convertibles en actions	1 500 000,000	1 500 000,000
Smart Capital		
Obligations convertibles en actions CDC	460 000,000	920 000,000
Emprunt leasing	454 155,620	75 648,991
Total	6 680 047,390	7 413 805,913

3.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Fournisseurs d'exploitation étrangers (i)	2 359 235,069	646 274,115
Fournisseurs locaux	1 651 920,224	1 130 538,814
Fournisseurs - effets à payer	1 940,600	1 940,600
Total	4 013 095,892	1 778 753,529

(i) Les comptes fournisseurs libellés en monnaie étrangère ont fait l'objet d'actualisation au cours de la clôture.

3.12 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Impôt échéancier	14 595,957	216 153,447
Personnel rémunérations dues	1 369,308	8 293,267
Dividendes à payer	-	-
CNSS	264 044,811	301 674,967
Etat retenues à la source et taxes à payer	633 726,349	321 162,123
Charges à payer	74 842,999	101 342,999
Echéancier CNSS	-	-
Etat CSS à payer	< 0,015>	43 525,710
Jetons de présence	23 250,000	23 250,000
Provision pour congés payés	62 070,320	61 708,610
Compte courant actionnaire Habib KAMOUN	9 247,000	13 213,356
Clients avoirs à établir	< 214,565>	< 214,565>
Total	<u>1 082 932,164</u>	<u>1 090 109,914</u>

3.13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Financement en devises	3 699 497,788	4 342 404,055
Crédit MCNE	3 161 306,336	1 982 196,203
Échéance à moins d'un an	1 491 333,045	1 451 837,113
BTK SIEGE TND	219 207,782	1 208 890,312
Échéance à moins d'un an sur OCA	460 000,000	460 000,000
Intérêts courus	85 093,948	193 113,579
ATTIJARI AGENCE SIEGE	29 582,770	312 064,930
BTK agence siège EUR	-	2 397,145
Total	<u>9 146 021,669</u>	<u>9 952 903,337</u>

4. NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Vente injection	20 064 654,210	22 340 239,640
Vente moules	2 276 253,123	1 362 418,604
Total	<u>22 340 907,333</u>	<u>23 702 658,244</u>

4.2 Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Quote-part de subventions d'investissement	64 027,640	143 837,720
Transfert de charges	78 573,985	43 915,847
Subvention d'exploitation	1 655,350	-
Total	<u>144 256,975</u>	<u>187 753,567</u>

4.3 Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Achat matière première plastique	8 680 339,991	9 676 270,969
Achat emballages	690 335,362	995 035,262
Eau, électricité, gaz	751 997,137	876 897,505
Transport sur achat	311 446,795	347 020,376
Achat de fournitures et de matières consommables	227 815,166	269 159,064
Frais de sous-traitance	38 943,015	146 100,735
Achat moules	-	1 112,500
Achat insert et composant	78 290,330	235 125,497
Fournitures de bureau	30 896,982	16 031,276
Frais de transit	32 381,332	24 211,000
Achat fournitures de nettoyage	7 984,419	8 040,001
Variation des stocks de matières premières masques	-	< 3 807,205>
Variation du stock de fourniture consommable injection	19 073,826	15 021,535
Variation du stock des pièces de rechange	< 30 480,385>	9 654,268

Variation du stock en transit	-	107 257,740
Variation du stock de MP	722 799,550	751 404,364
Total	11 561 823,520	13 474 534,887

4.4 Charge de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Salaires	4 020 498,333	3 843 122,131
CNSS patronales	568 068,034	543 359,074
Autres charges de personnel	303 416,660	260 369,032
CNSS Gérant	-	-
Congés payés	361,710	24 324,290
CNSS PDG	14 653,228	14 979,661
Total	4 906 997,965	4 686 154,188

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 710 112,421	2 442 948,311
Dotations aux résorptions des charges reportées	35 912,711	49 587,888
Provisions sur stocks	398 004,656	756 142,443
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	9 000,000
Dotation aux provisions pour risques et charges	-	-
Dotation aux provisions sur comptes clients	-	-
Reprise sur provisions	< 756 142,443 >	< 66 661,075 >
Total	2 387 887,345	3 191 017,567

4.6 Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Assurance	257 097,266	259 824,371
Transport sur ventes	222 838,814	243 172,114
Honoraires	232 373,865	294 108,563
Entretien et réparation	60 305,414	64 635,591
Voyages et déplacements	80 205,435	90 273,016
Services bancaires	138 844,767	149 478,166
Etat, impôts et taxes	54 631,943	57 395,965
Séminaires	-	4 777,500
Intérêts et amendes sur dettes fiscales et sociales	21 199,766	59 774,019
Frais d'hébergement et concessions de logiciels	9 971,120	5 879,800
Frais postaux et frais de télécommunications	37 633,698	48 597,448
Frais de carburant	41 694,457	38 141,965
Jetons de présence	45 000,000	30 000,000
Enlèvement de déchets	5 622,466	5 811,473
Location	1 230,000	720,000
Publicités	400,000	
Dons	-	5 000,000
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Maintenance logiciels	70 645,999	73 015,233
Total	<u>1 279 695,010</u>	<u>1 430 605,224</u>

4.7 Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Charge d'intérêts	1 350 437,536	1 467 450,479
Pertes de changes latentes	241 962,651	< 192 422,559>
Pertes de change	25 217,340	361 331,568
Gains de change	< 33 732,821>	< 188 815,467>
Gains de change latents	< 116 725,092>	18 945,599
Total	<u>1 467 159,613</u>	<u>1 466 489,619</u>

4.8 Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
CSS	60 358,143	43 525,710
Perte nette sur cession d'immobilisation	11 264,005	-
Pertes sur éléments non récurrents	<u>3 651,226</u>	<u>2 867,958</u>
Total	<u>75 273,374</u>	<u>46 393,668</u>

5. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILANS

5.1 Engagements donnés

- Afin de garantir le remboursement des crédits obtenus auprès de la « **Banque Tuniso-Koweitienne** » en principal et en intérêts, la société a accordé à cette banque :
 - ✓ Une hypothèque immobilière de premier rang sur la propriété objet du titre foncier n° 13786 Manouba et 13 788 Manouba sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.
 - ✓ Un nantissement de premier rang des éléments corporels et incorporels composant le fonds commerce sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.
 - ✓ Un nantissement de premier rang sur l'ensemble du matériel et équipements industriels dont la valeur s'élève à 1 635 312 Dinars.
- Afin de garantir le remboursement des crédits obtenus auprès de la « **TSB BANK** » en principal et en intérêts, la société a accordé à cette banque :
 - ✓ Une hypothèque immobilière du deuxième rang sur la propriété objet du titre foncier n° 13786 Manouba et 13 788 Manouba sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.
 - ✓ Un nantissement du deuxième rang des éléments corporels et incorporels composant le fonds commerce sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.
 - ✓ Un nantissement sur la presse et le robot acquis par ce crédit.
- Afin de garantir le remboursement des crédits obtenus auprès d'« **ATTIJARI BANK** » en principal et en intérêts, la société a accordé à cette banque :
 - ✓ Une hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété objet du titre foncier n° 13786 Manouba et 13 788 Manouba sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.
 - ✓ Un nantissement en rang disponible des éléments corporels et incorporels composant le fonds commerce sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.
 - ✓ Un nantissement de 1^{er} rang au titre du matériel acquis dans le cadre de cet emprunt.
 - ✓ Un nantissement en rang utile sur une liste du matériel de la société.
- Afin de garantir le remboursement des crédits obtenus auprès d'« **EZZITOUNA** » en principal et en intérêts, la société a accordé à cette banque :
 - ✓ Une hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété objet du titre foncier n° 13786 Manouba et 13 788 Manouba sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.
 - ✓ Un nantissement en rang disponible des éléments corporels et incorporels composant le fonds commerce sis à la zone industrielle INNOPARK EL Agba.

5.2 Engagements reçus

- Une caution solidaire et personnelle du Président Directeur Général Mr Habib KAMOUN en garantie des crédits obtenus auprès d'ATTIAJRI BANK, STUSID BANK, EZZITOUNA et des crédits leasing.

PLASTICUM Tunisie SA

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2024

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
	31/12/2023	Acquisitions	Cessions	31/12/2024	31/12/2023	Dotations	Régul	31/12/2024	31/12/2024
Certifications	100 890,400	359 265,400	-	460 155,800	80 411,909	20 336,167	-	100 748,076	359 407,724
Site web	5 958,400	-	-	5 958,400	5 958,400	-	-	5 958,400	-
Logiciels	352 062,602	-	-	352 062,602	336 214,008	14 406,625	-	350 620,633	1 441,969
Immobilisations incorporelles	458 911,402	359 265,400	-	818 176,802	422 584,317	34 742,792	-	457 327,109	360 849,693
Matériels et outillages industriels	17 113 465,706	1 258 724,283	-	18 372 189,989	7 937 868,947	1 416 468,351	-	9 354 337,298	9 017 852,691
Pièces de rechange moules	157 051,191	86 341,767	-	243 392,958	94 508,432	27 682,135	-	122 190,567	121 202,391
Constructions	5 951 518,303	-	-	5 951 518,303	2 271 132,372	297 575,915	-	2 568 708,287	3 382 810,016
Terrains bâtis	602 977,800	-	-	602 977,800	-	-	-	-	602 977,800
Matériel de transport de biens	147 704,933	-	-	147 704,933	100 179,928	12 052,691	-	112 232,619	35 472,314
Matériel de transport de personnes	602 025,915	496 551,840	< 432 887,999>	665 689,756	446 157,086	107 230,813	< 386 024,994>	167 362,905	498 326,851
IGAA	1 983 867,702	786 294,136	-	2 770 161,838	664 096,399	203 696,978	-	867 793,377	1 902 368,461
Equipements de bureau	211 995,878	7 007,357	-	219 003,235	166 788,704	20 193,196	-	186 981,900	32 021,335
Matériels informatiques	428 818,610	27 046,226	-	455 864,836	232 054,438	85 154,071	-	317 208,509	138 656,327
Avances fournisseurs d'immobilisations	62 966,644	-	-	62 966,644	-	-	-	-	62 966,644
Moules et autres pièces de rechange	5 098 671,383	187 581,552	-	5 286 252,936	1 601 564,899	505 315,480	-	2 106 880,379	3 179 372,557
Immobilisations corporelles	32 361 064,065	2 849 547,161	< 432 887,999>	34 777 723,228	13 514 351,205	2 675 369,629	< 386 024,994>	15 803 695,840	18 974 027,387
Total	32 819 975,467	3 208 812,561	< 432 887,999>	35 595 900,030	13 936 935,522	2 710 112,421	< 386 024,994>	16 261 022,949	19 334 877,080

PLASTICUM TUNISIE SA

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2024

(En Dinars Tunisiens)

Libellé	Capital social	Réserves Légales	Primes liées au capital	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Dividendes	Total
Solde au 31/12/2023	5 927 200,000	467 720,000	6 677 826,000	288 356,492	1 055 908,592	3 762 665,393	1 036 736,632	-	19 216 413,109
Quote-part de la subvention d'investissement	-	-	-	< 64 027,640>	-	-	-	-	< 64 027,640>
Affectation du résultat de l'exercice 2023(i)	-	58 783,689	-	-	< 68 549,893>	< 138 937,164>	< 1 036 736,632>	1 185 440,000	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	< 1 185 440,000>	< 1 185 440,000>
Résultat d'exercice 2024	-	-	-	-	-	-	667 502,637	-	667 502,637
Solde au 31/12/2024	5 927 200,000	526 503,689	6 677 826,000	224 328,852	987 358,699	3 623 728,229	667 502,637	-	18 634 448,106

(i) L'affectation du résultat de l'exercice 2023 a été effectuée conformément au Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Septembre 2024.

RAPPORT GENERAL

I. Rapport sur les états financiers :

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **PLASTICUM TUNISIE SA** », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle et présentent régulièrement et sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » au 31 Décembre 2024, les résultats de ses opérations et les flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période

considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'influencer notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 16 Juillet 2025

**Le commissaire aux comptes
Moneim TAIEB**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31 Décembre 2024

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

II ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. II vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui se poursuivent au cours de l'exercice 2024 :

- Les opérations inscrites au niveau du compte courant de l'actionnaire Mr **Habib KAMOUN**, au cours de l'exercice 2024, se détaillent comme suit :
 - ✓ Un report à nouveau créditeur de 13 213,356 Dinars ;
 - ✓ Des paiements par Mr **Habib KAMOUN** des fournisseurs de la société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » pour un montant de 47 354,477 Dinars ; et
 - ✓ Des remboursements par la société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » à Mr **Habib KAMOUN** pour un montant de 51 320,833 Dinars.

De ce fait, au 31 Décembre 2024, le solde du compte courant de l'actionnaire Mr **Habib KAMOUN** se trouve créditeur de 9 247,000 Dinars.

- Les opérations inscrites au niveau du compte débiteurs divers « **GTM SARL** », filiale de la société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » au cours de l'exercice 2024 se détaillent comme suit :

- ✓ Un report à nouveau débiteur de 119 923,921 Dinars ; et
- ✓ Des paiements des charges de la société « **GTM SARL** » pour un montant de 1 802, 000 Dinars.

De ce fait, au 31 Décembre 2024, le solde du compte débiteurs divers « **GTM SARL** », se trouve débiteur de 121 725,921 Dinars.

- Les opérations inscrites au niveau du compte client « **PMI** », filiale de la société « **PLASTICUM TUNISIE SA** » au cours de l'exercice 2024 se détaillent comme suit :

- ✓ Des ventes pour un montant de 126 038,978 ; et
- ✓ Une perte de change d'un montant de 649,432 Dinars.

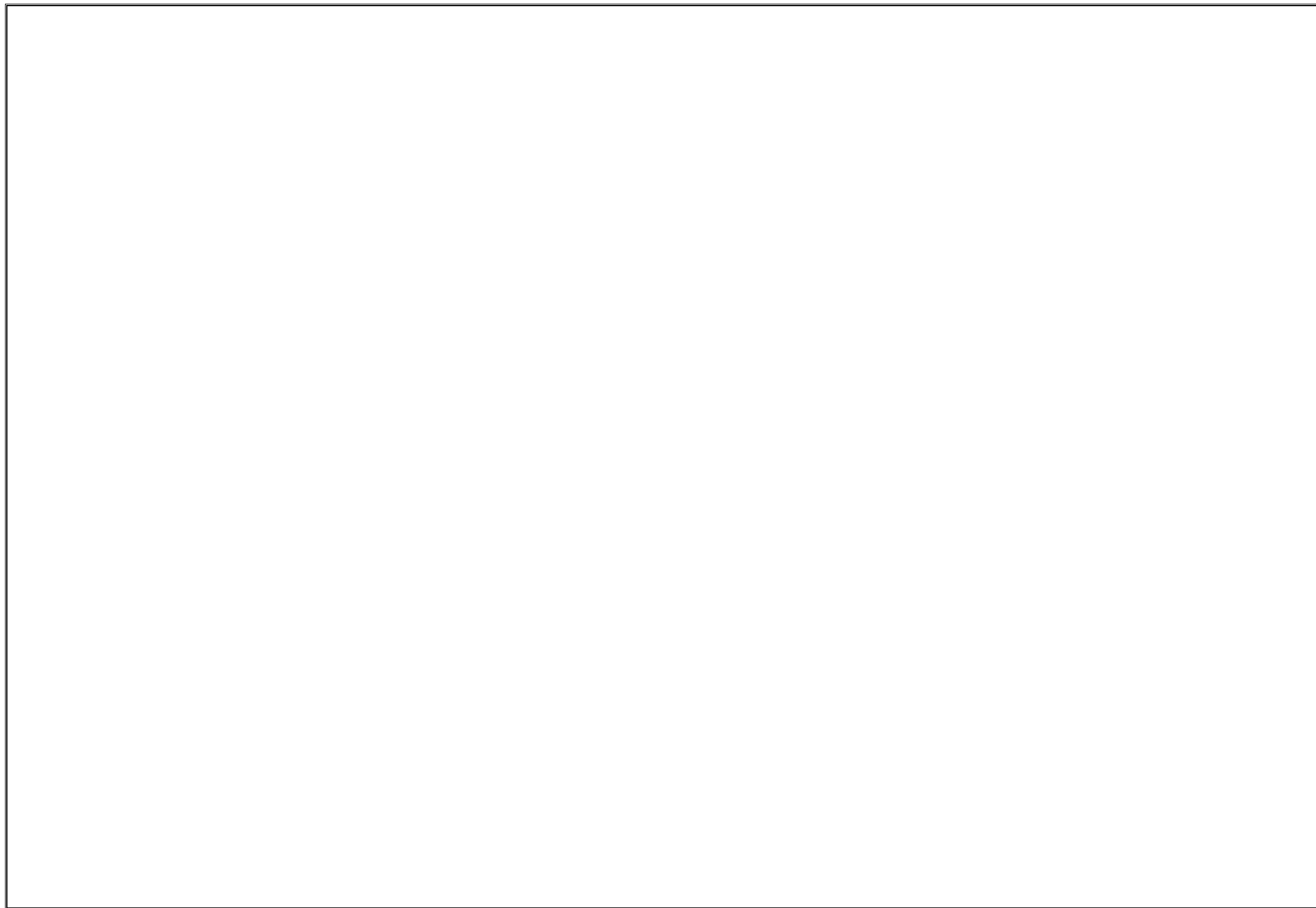
De ce fait, au 31 Décembre 2024, le solde du compte débiteurs divers « **PMI** », se trouve débiteur de 125 389,546 Dinars.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- La rémunération de Monsieur **Habib KAMOUN** en sa qualité de Président Directeur Général s'élève au cours de l'exercice 2024 en brut et en net à respectivement 439 475,484 Dinars et 288 173,376 Dinars.
- La société a pris en charge la cotisation de CNSS de Monsieur **Habib KAMOUN** qui s'élève au titre de l'exercice 2024 à 14 653,228 Dinars.
- La société a pris en charge les frais de carburant, de vignette, d'assurance et d'entretien et réparation de la voiture mise à la disposition de Mr **Habib KAMOUN**.

Tunis, le 16 Juillet 2025

Le commissaire aux comptes
Moneim TAIEB



AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

PLASTICUM TUNISIE SA

Siège social : Zone industrielle El Agba - 2087 El Agba, Manouba

La Société PLASTICUM TUNISIE SA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mme Cyrine Ben Romdhane Ep Ben Mlouka

PLASTICUM Tunisie SA

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2025

(En Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisé			
Immobilisations incorporelles		876 100,302	818 176,802
Amortissements des Immobilisations Incorporelles		<u>-598 187,377</u>	<u>-457 327 ,109</u>
Immobilisations incorporelles nettes	3.1	277 912,925	360 849,693
Immobilisations corporelles		38 655 532,173	34 777 723,228
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles		<u>-18 797 535,993</u>	<u>- 15 803 695,840</u>
Immobilisations corporelles nettes	3.2	19 857 996,180	18 974 027,388
Immobilisations financières		3 010 916,419	3 010 916,419
Provisions		<u>-10 437, 954</u>	<u>-9 000,000</u>
Immobilisations financières nettes	3.3	3 000 478,465	3 001 916,419
Autres actifs non courants		23 061,575	31 311,792
Total des actifs non courants	3.4	23 159 449,145	22 368 105,292
ACTIFS COURANTS			
Stocks		8 313 460,444	7 942 965,928
Provision		<u>-445 257,989</u>	<u>-482 682,436</u>
Valeur nette des Stocks	3.5	7 868 202,455	7 460 283,492
Clients et Comptes rattachés		7 346 237,880	6 417 968,001
Provision		<u>-80 112,666</u>	<u>-41 192,128</u>
Valeur nette des Client et comptes rattachés	3.6	7 266 125,214	6 376 775,872
Autres actifs courants		2 212 315,538	1 806 657,765
Provisions		<u>-319 923,379</u>	<u>-182 547,070</u>
Valeur nette des autres actifs courants	3.7	1 892 392,159	1 624 110,695
Liquidités et équivalents de liquidités	3.8	1 415 341,417	1 788 668,153
Provisions		<u>-24 917,326</u>	<u>0,000</u>
Valeur nette des liquidités et équivalents de liquidités		1 390 424,091	1 788 668,153
Total des actifs courants		18 417 143,919	17 249 838,212
TOTAL DES ACTIFS		41 576 593,064	39 617 943,504

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers

PLASTICUM Tunisie SA
BILANS COMPARÉS ARRÊTÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2025
(En Dinars)

CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		5 927 200,000	5 927 200,000
Réserve Légale et primes d'émission		7 237 704,821	7 204 329,690
Modification comptable		3 762 665,393	3 762 665,393
Résultat reporté		771 285,042	848 421,534
Autres capitaux propres		190 736,848	224 328,852
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		17 889 592,104	17 966 945,469
Résultat de l'exercice		962 324,201	667 502,637
Total des capitaux propres avant affectation	3.9	18 851 916,305	18 634 448,106
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	3.10	6 897 783,684	6 680 047,390
Provisions		<u>26 000,000</u>	<u>61 398,283</u>
Total des passifs non courants		6 923 783,684	6 741 445,673
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.11	2 245 816,839	4 013 095,892
Autre Passifs courants	3.12	1 433 561,287	1 082 932,164
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.13	12 121 514,949	9 146 021,669
Total des passifs courant		15 800 893,074	14 242 049,725
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		41 576 593,064	39 617 943,504
<i>Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers</i>			

PLASTICUM Tunisie SA
ETAT DES RESULTATS COMPARES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025
(En Dinars)

ETAT DE RESULTAT	Notes	DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE	
		2025	2024
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>22 084 012,163</u>	<u>22 485 164,308</u>
Revenus	4.1	21 971 620,603	22 340 907,333
Autres produits d'exploitation	4.2	112 391,560	144 256,975
Total des produits d'exploitation		22 084 012,163	22 485 164,308
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u><18 951 375,870></u>	<u>< 20 187 412,860 ></u>
Variation de stock PF		296 192,864	< 51 009,021>
Achats d'approvisionnements consommés	4.3	<9 269 990,415>	< 11 561 823,520>
Charges du Personnel	4.4	<5 190 062,534>	< 4 906 997,965>
Dotation aux amortissements et aux provisions	4.5	<3 293 397,560>	< 2 387 887,345>
Autres charges d'exploitation	4.6	<1 494 118,224>	< 1 279 695,010>
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 132 636,293	2 297 751,447
Charges financières nettes	4.7	<1 775 158,524>	< 1 467 159,613>
Autres gains ordinaires		12 498,062	153 553,377
Autres pertes ordinaires	4.8	<2 544,581>	< 75 273,374>
Résultat des activités ordinaires avant impôts		1 367 431,251	908 871,837
Impôts sur les bénéfices (-)		<405 107,050>	< 241 369,200>
Résultat net de l'exercice		962 324,201	667 502,637
Effet des modifications comptables			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		962 324,201	667 502,637
<i>Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers</i>			

PLASTICUM Tunisie SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025
(En Dinars)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE	
		2025	2024
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		<u>962 324,201</u>	<u>667 502,637</u>
Ajustement pour :			
Plus-value sur cession d'immobilisations	-		< 151 000,000>
Moins-value sur cession d'immobilisations	-		11 264,005
Intérêts comptabilisés et non payés	-		85 093,948
Intérêts comptabilisés au cours de l'exercice précédent et payés au cours de l'exercice courant	-		< 193 113,579>
Amortissements et provisions	3 299 928,100		2 387 887,345
Provisions passifs	<35 398,283>		0,000
Variation des autres actifs non courants	8 250,217		1 737,501
Quote-part subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	<33 592,004>		< 64 027,640>
Variation des :			
Stocks	<370 494,516>		708 989,145
Clients et comptes rattachés	<4 308 506,654>		339 515,948
Autres actifs courants	3 100 132,880		< 16 098,955>
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	<2 519 457,187>		2 278 485,446
Perte de change sur compte en devise	416 115,144		0,000
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<u>519 301,898</u>		<u>6 056 235,801</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelle	<3 505 790,653>		< 2 712 260,721>
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financière	0,000		< 654 013,233>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000		186 599,000
<u>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</u>	<u><3 505 790,653></u>		<u>< 3 179 674,954></u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Remboursement des comptes courants	<37 158,000>		< 51 320,833>
Remboursement de l'emprunt obligataire	<460 000,000>		< 460 000,000>
Décaissements provenant de la distribution de dividendes	<660 224,000>		< 1 185 440,000>
Encaissements provenant des emprunts non courants	3 663 674,541		1 000 000,000
Encaissements de financements en devises	9 138 232,185		10 374 092,055
Remboursements de financements en devises	<10 181 640,303>		<11 016 998,332>
Encaissement crédits MCNE	12 139 590,086		15 938 573,143
Remboursements crédits MCNE	<8 759 353,311>		< 14 759 463,010>
Remboursement des emprunts non courants	<3 168 559,752>		< 1 730 814,421>
<u>Flux de trésorerie provenant de financement</u>	<u>1 674 561,447</u>		<u>< 1 891 371,398></u>
Incidences des variations des taux de change sur les Liquidités et équivalents de liquidités	<416 115,144>		
VARIATION DE TRESORERIE	<1 728 042,453>		985 189,449
Trésorerie au début de l'exercice	1 539 877,601		554 688,153
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<188 164,851>		1 539 877,601

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers annuels de la société « **Plasticum Tunisie SA** » arrêtés au 31 décembre 2025 dont le bilan présente un total de 41 576 593,064 dinars, l'état de résultat présente un bénéfice net de l'exercice de 962 324,201 dinars, l'état de flux de trésorerie présente une variation négative de la trésorerie de 1 728 042,453 dinars.

1. Présentation de la société :

La Société « **Plasticum Tunisie SA** » est une société Anonyme qui a été constituée en novembre 2010 avec un capital initial de 76 000 Dinars. Au 31 Décembre 2025, le capital de la société s'élève à 5 927 200 Dinars et la structure de capital se présente comme suit :

Associés	Nombre de parts	Valeur Nominale	Participation en DT	% Dans le Capital
Mr Habib KAMOUN	33 127	100	3 312 700	55,88%
ATD SICAR	8 420	100	842 000	14,20%
FCPP « Innovatech » représenté par Smart Capital SA	12 500	100	1 250 000	21,09%
FCRR FDR II	2 611	100	261 100	4,40%
FCPR CDC CROISSNCE 1	2 611	100	261 100	4,40%
Mr Mohamed KAMOUN	1	100	100	0,01%
Mr Chérif KAMOUN	1	100	100	0,01%
Mr Moez KAMOUN	1	100	100	0,01%
Total	59 272	100	5 927 200	100%

L'activité principale de la société consiste principalement en :

- La transformation des matières plastiques par injection ;
- La transformation de tout produit plastique, se présentant sous forme de plaques, de films, de toiles ou autres, par les procédés de découpage, de pliage, de soudure ultrason...
- La conception, la fabrication et la remise en état des moules d'injection ; et
- La réalisation de toute opération d'assemblage, de décoration, de distribution et autres opérations liées aux activités de transformation, de fabrication et de conception.

2. Principes et méthodes comptables :

a. Principes comptables :

La société « **Plasticum Tunisie SA** » applique les principes prévus par le cadre conceptuel du système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, Il s'agit en particulier des hypothèses et conventions suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'entité ;

- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la réalisation de revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ; et
- Convention de la prééminence du fond sur la forme,

Les états financiers sont établis en dinars Tunisien.

b. Bases de mesure et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables de bases adoptés par la société « **Plasticum Tunisie SA** » pour la prise en compte, la mesure et la présentation des transactions et événements de l'exercice se résument comme suit :

b.1. Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles sont amorties aux taux suivants :

Immobilisation	Taux
Certifications	33,33%
Sites Web	33,33%
Constructions	5%
Installations générales, agencements & aménagement des constructions	10%
Matériels et outillages industriels	10%
Pièces de rechanges moules	20%
Matériels de Bureau	20%
Matériels de transport	20%
Matériels informatiques	33,33%

b.2. Les stocks :

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de production, déterminé conformément aux dispositions du système comptable tunisien.

Les matières premières et consommables sont valorisées au coût moyen pondéré, incluant le prix d'achat majoré des frais accessoires directement imputables à l'acquisition.

Les produits en cours (semi-finis) et les produits finis sont valorisés au coût de production, comprenant le coût des matières consommées, les charges directes de production ainsi qu'une quote-part des charges indirectes de production raisonnablement rattachées au cycle de fabrication, à l'exclusion des charges anormales et des frais financiers.

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre le coût et la valeur nette de réalisation. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût.

b.3. Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

b.4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change moyen journalier de la date de transaction.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaie étrangère font l'objet d'une actualisation au cours de change interbancaire de la Banque Centrale de Tunisie. Les plus ou moins-values de change sont constatées en résultat de l'exercice.

Le cours d'un Euro s'est établi au 31 décembre 2025, à 3,3744 dinars.

b.5. La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de la vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'état,

b.6. L'impôt sur les sociétés :

La société bénéficiaire est soumise à l'impôt selon les règles du droit commun. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

3. Notes sur le bilan

3.1 Immobilisation incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Logiciels	386 832,002	358 021,002
Certification	489 268,300	460 155,800
Total	876 100,302	818 176,802
Moins : Amortissements	- 598 187,377	- 457 327,109
Immobilisations incorporelles nettes	277 912,925	360 849,693

3.2 Immobilisation corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Matériel et outillage industriel	18 901 148,119	18 372 189,989
Constructions	5 951 518,303	5 951 518,303
Moules	7 524 036,623	5 286 252,936
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 590 153,630	2 770 161,838
Terrains bâtis	602 977,800	602 977,800
Matériels de transport de personnes	822 836,195	665 689,756
Matériel de transport de biens	147 704,933	147 704,933
Matériels informatiques	475 411,289	455 864,836
Equipements de bureau	250 866,790	219 003,234
Pièces de rechanges moules	291 901,847	243 392,957
Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations	62 966,644	62 966,644
Installations techniques du matériel et outillage	34 010,000	0,000
Valeur brute des Immobilisations corporelles	38 655 532,173	34 777 723,228
Moins : Amortissements	-18 734 569,349	-15 803 695,840
Moins : Provisions pour dépréciation	-62 966,644	
Immobilisations corporelles nettes	19 857 996,180	18 974 027,388

3. 3 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Participations dans des filiales étrangères	3 000 188,465	3 000 188,465
Participations locales	9 000,000	9 000,000
Dépôts	1 727,954	1 727,954
Valeur brute des Immobilisations Financières	3 010 916,419	3 010 916,419
Moins : Provisions	-10 437,954	-9 000,000
Immobilisations financières nettes	3 000 478,465	3 001 916,419

3. 4 Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Charges à répartir	23 061,575	31 311,792
Total	23 061,575	31 311,792

3. 5 Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Stocks de produits finis	5 467 115,915	5 170 923,051
Stocks de matières premières	2 414 655,890	2 520 709,847
Stocks en transit	119 691,245	146 774,334
Stock de fournitures de magasin	270 633,801	75 655,853
Emballages	41 363,593	28 902,843
Total	8 313 460,444	7 942 965,928
Moins : Provisions	-445 257,989	-482 682,436
Solde net	7 868 202,455	7 460 283,492

3.6 Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Clients ordinaires	7 265 476,205	6 375 774,627
Clients douteux ou litigieux	80 547,110	42 193,373
Clients avoirs à établir	214,565	0,000
Total	7 346 237,880	6 417 968,000
Moins : Provisions	-80 112,666	-41 192,128
Solde net	7 266 125,214	6 376 775,872

Le solde de la rubrique « Clients ordinaires » se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
DAV TUNISIE	232 397,635	382 840,008
VALEO SC2N	0,000	8 634,751
LECTRIC	7 794,936	5 314,326
AVO CARBON	64 355,373	165 734,294
SCEET	106 776,949	98 368,710
CLERPREM SARL	3 833 858,175	3 382 919,526
CLERPREM SPA	62 124,587	32 969,828
STIB TUNIS	65 184,888	364,136
ACTIA AUTOMOTIVE	179 303,055	184 076,397
VALEO TUNISIE	0,000	21 371,156
MARQUARDT AUTOMATIVE TUNISIE	<55 866,377>	<89 949,449>
ASTEELFLASH TUNISIE SA	1 695 369,363	1 605 406,691
ASTEELFLASH FRANCE	149 951,670	230 368,352
UFI FILTERS spa	329 004,000	155 751,148
SOFIMA FILTERS	46 099,995	19 680,294
Valeo Electric and Electronic	57 152,675	41 013,115
PLASTICUM MAROC Industries (PMI)	482 247,988	125 389,546
VISTEON PORTUGUESA	3 377,775	0,000
SOMOCA	0,405	61,541
TECHNIPLAST	3 824,997	0,000
STEG	2 518,116	0,000
Autres	0,000	5 460,258
Total	7 265 476,205	6 375 774,628

3. 7 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	Provision	Solde net 31/12/2025	Solde net 31/12/2024
Fournisseurs avances et acomptes	345 211,445	-17 657,750	327 553,695	228 485,183
Charges constatées d'avance	52 720,747		52 720,747	54 559,556
Report d'impôts	0,000		0,000	14 453,479
Débiteur divers SPID Tunisie SA	182 547,070	-182 547,070	0,000	1 000,000
Etat subvention à recevoir	634 150,176		634 150,176	634 150,176
Personnel avances et acomptes	4 200,000		4 200,000	25 800,000
Report de TVA	587 457,719		587 457,719	447 116,039
Débiteurs divers GTM	122 678,095	-117 652,609	5 025,486	121 725,921
STEG avance sur consommation	75 556,091		75 556,091	75 556,091
Produits à recevoir	199 022,112		199 022,112	20 698,616
Fournisseurs emballages à rendre	250,500		250,500	250,500
TVA déductible	875,633		875,633	779,145
Compte d'attente	6 441,364	-861,364	5 580,000	-1 668,599
Prêt caisse nationale de sécurité sociale	1 204,586	-1 204,586	0,000	1 204,586
Total	2 212 315,538	-319 923,379	1 892 392,159	1 624 110,694
Moins : Provisions				
Total	2 212 315,538	-319 923,379	1 892 392,159	1 624 110,694

3. 8 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	Provision	Solde net au 31/12/2025	Solde net au 31/12/2024
BTK agence siège EURO	329 484,278		329 484,278	507 676,942
ATTIJARI EURO	999 997,704		999 997,704	787 498,462
ZITOUNA EURO	43 906,377		43 906,377	61 806,255
ZITOUNA TND	14 108,357		14 108,357	61 795,677
Blocage	23 957,685	-23 957,685	0,000	367 332,685
Régies d'avances	959,641	-959,641	0,000	1 159,641
Caisse	2 574,411		2 574,411	1 045,527
ATB	352,964		352,964	352,964
Total	1 415 341,417	-24 917,326	1 390 424,091	1 788 668,153

3.9 Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	5 927 200,000	5 927 200,000
Réserves légales	559 878,821	526 503,690
Primes d'émission	6 677 826,000	6 677 826,000
Résultats reportés	771 285,042	848 421,534
Modification comptable	3 762 665,393	3 762 665,393
Subvention d'investissement	190 736,848	224 328,852
Capitaux propres avant résultat	17 889 592,104	17 966 945,469
Résultat de la période	962 324,201	667 502,637
Capitaux propres avant affectation	18 851 916,305	18 634 448,106

3. 10 Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts bancaires	5 071 334,850	4 265 891,770
Obligations convertibles en actions Smart Capital	1 500 000,000	1 500 000,000
Obligations convertibles en actions caisse des dépôts et consignations	0,000	460 000,000
Emprunts leasing	326 448,834	454 155,620
Total	6 897 783,684	6 680 047,390

3. 11 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation étrangers	1 073 456,805	2 359 235,070
Fournisseurs locaux	1 170 419,434	1 651 920,222
Fournisseurs - effets à payer	1 940,600	1 940,600
Total	2 245 816,839	4 013 095,892

3. 12 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Engagement fiscal	0,000	14 595,957
Personnel rémunérations dues	7 548,325	1 369,308
Provision pour congés payés	88 296,048	62 070,320
Etat retenues à la source et taxes à payer	435 413,298	633 726,349
Compte courant actionnaire Habib KAMOUN	221,000	9 247,000
Dividendes à payer	301 040,000	0,000
Jetons de présence	25 250,000	23 250,000
Clients avoirs à établir	0,000	-214,565
Caisse nationale de sécurité sociale	302 515,549	264 044,811
Charges à payer	102 720,972	74 842,999
Report d'impôt sur la société	170 556,110	0,000
Etat contribution sociale de solidarité à payer	-0,015	-0,015
Total	1 433 561,287	1 082 932,164

3. 13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Financement en devises	2 712 703,906	3 699 497,788
Crédit MCNE	6 012 705,509	3 161 306,336
Échéance à moins d'un an	1 308 713,385	1 491 333,045
Échéance à moins d'un an sur obligations convertibles en actions	460 000,000	460 000,000
Intérêts courus	23 885,883	85 093,948
Total passifs financiers	10 518 008,683	8 897 231,117
 BTK TND	 1 267 342,958	 219 207,782
ATTIJARI TND	336 163,308	29 582,770
Total concours bancaires	1 603 506,266	248 790,552
Total	12 121 514,949	9 146 021,669

4. Notes sur l'état de résultat

4.1 Revenus

Les revenus s'élèvent, au 31 décembre 2025, à 21 971 620,603 dinars, contre 22 340 907,333 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Ventes injections	19 187 917,065	20 064 654,210
Ventes moules	2 783 703,538	2 276 253,123
Total	21 971 620,603	22 340 907,333

4.2 Autres revenus

Les autres produits d'exploitation présentent un solde de 112 391,560 dinars au 31 décembre 2025, contre 144 256,975 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Ventes énergies STEG	2 113,543	0,000
Quote-part de subventions d'investissement	33 592,004	64 027,640
Remboursements des assurances	75 675,633	78 573,985
Subvention d'exploitation	1 010,380	1 655,350
Total	112 391,560	144 256,975

4.3 Achats consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent, au 31 décembre 2025, 9 269 990,415 dinars, contre 11 561 823,520 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Achat de matières premières plastiques	7 258 555,228	8 680 339,991
Achats emballages	661 208,931	690 335,362
Eau, électricité, gaz	600 157,822	751 997,137
Transport sur achat	301 673,446	311 446,795
Achat de fournitures et de matières consommables	362 194,721	227 815,166
Frais de sous-traitance	6 626,665	38 943,015
Achats inserts et composants	87 844,649	78 290,330
Fournitures de bureau	26 932,395	30 896,982
Frais de transit	30 377,382	32 381,332
Achat fournitures de nettoyage	8 720,828	7 984,419

Variation du stock de fourniture consommable injection	-12 460,752	19 073,826
Variation du stock des pièces de rechange	-194 977,948	-30 480,385
Variation du stock de Matières premières	133 137,046	722 799,550
Total	9 269 990,415	11 561 823,520

4.4 Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent, au 31 décembre 2025, 5 190 062,534 dinars, contre 4 906 997,965 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Salaires	4 256 628,528	4 020 498,333
Caisse nationale de sécurité sociale patronale	631 374,367	568 068,034
Autres charges de personnel	261 180,683	303 416,660
Congés payés	26 225,728	361,710
Caisse nationale de sécurité sociale président directeur général	14 653,228	14 653,228
Total	5 190 062,534	4 906 997,965

4.5 Dotation aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements totalisent, au 31 décembre 2025, 3 293 397,560 dinars, contre 2 387 887,345 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 071 733,777	2 710 112,421
Dotations aux résorptions des charges reportées	28 867,743	35 912,711
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers (blocages bancaires)	24 917,326	0,000
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	62 966,644	0,000
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (dépôts et cautionnements)	1 437,950	0,000
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes débiteurs (GTM)	117 652,609	0,000
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs débiteurs	17 657,750	0,000

Dotation aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	2 065,950	0,000
Dotation aux provisions sur dépréciation des créances clients	38 920,541	0,000
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	99 371,209	398 004,656
Reprise sur provisions pour dépréciations	-172 193,939	-756 142,443
Total	3 293 397,560	2 387 887,345

4.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent, au 31 décembre 2025, 1 494 118,224 dinars, contre 1 279 695,010 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Assurances	306 095,574	257 097,266
Transport sur ventes	176 986,463	222 838,814
Honoraires	237 292,360	232 373,865
Entretiens et réparations	70 008,873	60 305,414
Voyages et déplacements	94 513,289	80 205,435
Services bancaires	162 947,025	138 844,767
Etat, impôts et taxes	92 093,638	54 631,943
Intérêts et amendes sur dettes fiscales et sociales	72 856,515	21 199,766
Frais d'hébergement et concessions de logiciels	1 036,020	9 971,120
Frais postaux et frais de télécommunications	44 697,699	37 633,698
Frais de carburant	56 264,441	41 694,457
Jetons de présence	45 000,000	45 000,000
Enlèvements de déchets	5 104,852	5 622,466
Locations	4 630,000	1 230,000
Publicités	2 800,000	400,000
Divers	150,410	0,000
Maintenance logiciels	121 641,066	70 645,999
Total des autres charges d'exploitation	1 494 118,224	1 279 695,010

4.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent, au 31 décembre 2025, 1 775 158,524 dinars, contre 1 467 159,613 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'intérêts	1 525 182,986	1 350 437,534
Pertes de changes latentes	111 748,213	241 962,651
Pertes de changes	335 213,506	25 217,340
Gains de change	-292 488,081	-33 732,821
Gains de change latents	95 501,900	-116 725,091
Total	1 775 158,524	1 467 159,613

4.8 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires totalisent, au 31 décembre 2025, 2 544,581 dinars, contre 75 273,374 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Contribution sociale de solidarité	0,000	60 358,143
Perte nette sur cession d'immobilisation	0,000	11 264,005
Pertes ordinaires	921,862	0,000
Pertes sur éléments non récurrents	1 622,719	3 651,226
Total	2 544,581	75 273,374

PLASTICUM Tunisie SA
Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2025
(Montants libellés en Dinars)

	Valeurs brutes				Amortissements					VCN
	01/01/25	Acquisiti ns	Cessio ns	31/12/25	01/01/25	Dotation	Prov	Régul	31/12/25	31/12/25
<u>Immobilisations Incorporelles</u>	818 177	57 924		876 100	457 327	140 860			598 187	277 913
Certification	460 156	29 113		489 268	100 748	134 236			234 984	254 285
Logiciels administratifs	93 459	28 811		122 270	92 089	6 553			98 642	23 628
Logiciels industriels	264 562	0		264 562	264 490	72			264 562	0
<u>Immobilisations Corporelles</u>	34 777 723	3 877 809		38 655 532	15 803 696	2 930 874			18 797 536	19 857 996
Terrain bâtis	602 978			602 978						602 978
Installations générales Locaux administratifs	6 977	0		6 977	5 362	621			5 983	994
Installations générales Locaux industriel	215 300	722 973		938 273	33 202	49 980			83 181	855 092
Installations techniques M&O	0	34 010		34 010	0	2 140			2 140	31 870
Pièces de rechange moules	243 393	48 509		291 902	122 191	35 491			157 681	134 221
Matériels & Outillages Industriels	18 372 190	528 958		18 901 148	9 354 337	1 499 896			10 854 234	8 046 914
Moules & autres pièces de rechanges	5 286 253	2 237 784		7 524 037	2 106 880	541 831			2 648 711	4 875 325
Matériel de transport de biens	147 705	0		147 705	112 233	12 020			124 252	23 453
Matériel de transport de personnel	665 690	157 146		822 836	167 363	149 519			316 882	505 954
Installation générale AA DIVERS	2 547 885	97 019		2 644 904	829 229	251 815			1 081 045	1 563 859
Equipement de bureaux	219 003	31 864		250 867	186 982	16 711			203 693	47 174
Matériel informatique	455 865	19 546		475 411	317 209	74 087			391 295	84 116
Construction	5 951 518	0		5 951 518	2 568 708	296 763			2 865 471	3 086 047
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	62 967			62 967			62 967		62 967	0

PLASTICUM Tunisie SA
Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2025
(Montants libellés en Dinars)

DESCRIPTION	Capital social	Réserves Légales	Résultats reportés	Modifications comptables	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2024	5 927 200	7 204 330	848 422	3 762 665	224 329	667 503	18 634 448
Affectation du résultat 2024(*)			667 503			- 667 503	0
Réserves Légales 2025		33 375	- 33 375				0
Distribution des dividendes			- 711 264				- 711 264
Quote-part de la subvention inscrite au compte de résultat					- 33 592		- 33 592
Résultat de l'exercice 2025						962 324	962 324
Solde au 31/12/2025	5 927 200	7 237 705	771 285	3 762 665	190 737	962 324	18 851 916

Rapport général du Commissaire aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2025

I- Rapport sur l'audit des états financiers

A- Opinion sans réserve

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 juillet 2025 nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **Plasticum Tunisie SA** » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 18 851 916 dinars y compris le résultat positif de l'exercice s'élevant à 962 324 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **Plasticum Tunisie SA** » au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

B – Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

C – Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus significatifs dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ces questions ont été traitées dans le cadre de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

C1 - Valorisation des stocks de produits finis et semi-finis

Au 31 décembre 2025, les stocks de produits finis et semi-finis s'élèvent à 5 467 116 dt, représentant environ 13,2 % du total de l'actif.

La valorisation de ces stocks repose en grande partie sur des traitements manuels, notamment en ce qui concerne la détermination des coûts de production et l'évaluation des dépréciations. Cette dernière implique le recours à des estimations significatives de la direction, en particulier s'agissant de l'évolution attendue des prix de vente et des taux de rotation des stocks.

Compte tenu :

- de l'importance relative de ce poste dans les états financiers,
- du recours à des jugements significatifs dans l'estimation des dépréciations liées à la rotation des stocks,
- et de la sensibilité de la valorisation aux hypothèses retenues,

nous avons considéré la valorisation des stocks de produits finis et semi-finis comme une question clé de l'audit.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance et apprécier les procédures mises en place par la direction pour la valorisation des stocks;
- analyser la méthodologie retenue pour la détermination des dépréciations, notamment les critères utilisés pour estimer les prix de vente nets réalisables et les niveaux de rotation ;
- tester, sur la base d'échantillons, la fiabilité des données utilisées dans les calculs de valorisation;

Les informations relatives aux stocks et aux méthodes de valorisation associées sont présentées dans la note « **3.5 Stocks** » des états financiers.

C2 - Fiabilité des soldes d'ouverture des comptes tiers dans le cadre de la migration du système d'information

Dans le cadre de notre première année de mandat en qualité de commissaire aux comptes, nous avons porté une attention particulière à la fiabilité des soldes d'ouverture, notamment ceux relatifs aux comptes clients et fournisseurs.

La société a procédé à une migration vers un nouveau système d'information Sage X3. Cette migration s'est traduite par une reprise des soldes d'ouverture sans le niveau de détail habituellement disponible au sein des balances auxiliaires, en particulier pour les comptes de tiers.

Dans ce contexte, la justification des soldes d'ouverture a nécessité la mise en œuvre de travaux spécifiques de reconstitution, reposant en partie sur l'analyse des écritures des exercices antérieurs.

Compte tenu du caractère initial de notre mission, des difficultés liées à la migration du système d'information et de l'importance des comptes de tiers dans les états financiers, nous avons considéré la fiabilité des soldes d'ouverture des comptes clients et fournisseurs comme une question clé de l'audit.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à des travaux de reconstitution des soldes d'ouverture à partir des données historiques disponibles ;
- effectuer des rapprochements entre les soldes repris et les balances auxiliaires des exercices antérieurs ;
- examiner les travaux en cours de la direction relatifs à la fiabilisation des comptes de tiers.

À la date de notre rapport, les travaux de fiabilisation des comptes de tiers engagés par la direction ne sont pas totalement finalisés.

Les informations relatives aux comptes de tiers sont présentées dans la note « 3.6 Clients et comptes rattachés » et la note « 3.11 fournisseurs et comptes rattachés » des états financiers.

D – Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, il y a lieu de préciser les éléments suivants :

- Au titre de l'exercice 2025, la société « Plasticum Tunisie S.A » a enregistré une provision pour dépréciation des comptes d'actifs pour une valeur totale de 364 990 dinars, ainsi qu'une reprise sur provisions antérieures pour dépréciations d'actifs pour une valeur totale 172 194 dinars, soit un effet net sur le résultat de l'exercice comptable, s'élevant à 192 796 dinars.

Les informations relatives à la composition de ces provisions sont présentées dans la note « **4.5 Dotations aux amortissements et provisions** » des états financiers.

- Les états financiers arrêtés au 31/12/2025 correspondent aux états financiers individuels de la société « Plasticum Tunisie S.A ». La société détient une participation de 36 % dans le capital d'une société de droit marocain « **PMI** », laquelle a été comptabilisée en tant que participation stratégique, sans application de la méthode de mise en équivalence.

Nous rappelons que, conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 41 «Participations dans les entreprises associées et états financiers consolidés», l'existence d'une influence notable est présumée lorsque la participation dépasse certains seuils, sauf justification contraire dûment étayée.

L'appréciation de l'existence ou non d'une influence notable relève de la responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration, lesquels doivent se prononcer sur le traitement comptable retenu sur la base d'une analyse documentée des faits et circonstances.

À la date d'arrêté des présents états financiers, l'évaluation de ces éléments repose sur les informations communiquées par la Direction.

D - Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

E -Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

F - Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

- Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.
- Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

A- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société, A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la gérance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences de contrôle interne significatives.

B- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

C- Dépôts des états financiers au Registre National des Entreprises

La société a déposé au registre National des entreprises, ses états financiers de l'exercice 2024, conformément aux dispositions de la loi n°52-2018 du 29 octobre 2018 relative au registre national des entreprises.

Tunis, le 10 juin 2026

**BUSINESS ADVICE & ASSURANCE -
B2A**

Cyrine Ben Romdhane Ep Ben Mlouka

Rapport spécial sur les conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions réglementées conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Par application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, nous n'avons pas été avisés de conventions mentionnées dans le cadre des articles sus-mentionnés.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous avons relevé les conventions détaillées ci-dessous. Nous vous informons que ces conventions ont été soumises à votre approbation dans le cadre du présent rapport spécial, conformément aux dispositions légales applicables.

Il vous appartient d'en apprécier l'intérêt pour la société et de statuer sur leur approbation.

A- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui se poursuivent au cours l'exercice 2025

- **Compte-courants associés Mr Habib Kamoun**

Les opérations inscrites au niveau du compte courant de l'actionnaire Mr Habib KAMOUN, au cours de l'exercice 2025, se détaillent comme suit :

- Un report à nouveau créancier de 9 247 Dinars ;
- Des paiements par Mr Habib KAMOUN des fournisseurs de la société « PLASTICUM TUNISIE SA » pour un montant de 28 132 Dinars ; et
- Des remboursements par la société « PLASTICUM TUNISIE SA » à Mr Habib KAMOUN pour un montant de 37 158 Dinars.

De ce fait, au 31 Décembre 2025, le solde du compte courant de l'actionnaire Mr Habib KAMOUN se trouve créancier de 221 Dinars.

- **Compte débiteurs divers « GTM SARL »**

Les opérations inscrites au niveau du compte débiteurs divers « GTM SARL », filiale de la société « PLASTICUM TUNISIE SA » au cours de l'exercice 2025 se détaillent comme suit:

- Un report à nouveau débiteur de 121 726 Dinars ; et
- Des paiements des charges de la société « GTM SARL » pour un montant de 952 Dinars.

De ce fait, au 31 Décembre 2025, le solde du compte débiteurs divers « GTM SARL », se trouve débiteur de 122 678 Dinars.

Au titre de l'exercice 2025, cette créance a été provisionnée à hauteur de 117 653 dinars.

- **Transactions réalisées avec la filiale « PMI »**

Les opérations inscrites au niveau du compte client « PMI », filiale de la société « PLASTICUM TUNISIE SA » au cours de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

- Solde à nouveau débiteur pour un montant de 125 390 dt
- Des ventes pour un montant de 358 508 ;
- Une perte de change d'un montant de 1 650 Dinars.

De ce fait, au 31 Décembre 2025, le solde du compte débiteurs divers « PMI », se trouve débiteur de 482 248 Dinars.

Il convient de signaler qu'aucune convention entre PMI et Plasticum Tunisie Sa n'a été formalisée afin de préciser l'étendue de la relation commerciale et les mécanismes de facturation.

- **Convention relative à l'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) souscrites par le Fonds d'Investissement Spécialisé Innovatech, représenté par la société de gestion Smart Capital**

La société SMART Capital SA, gestionnaire du Fonds « Innovatech », a souscrit à 15 000 obligations convertibles en actions au prix de cent dinars chacune. Ces obligations convertibles en actions ont été émises à l'occasion du renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres de la société Plasticum Tunisie SA.

Les conditions d'émission de ces Obligations convertibles en actions ont été définies par l'assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 14/04/2022.

Au titre de l'exercice 2025, le Solde créditeur du compte fournisseur « Innovatech » totalise 192 003 dinars et se détaille comme suit :

- Solde créditeur reporté au 01/01/2025 : 51 675 dinars
- Charges d'intérêts facturés : 335 415 dinars
- Avoir sur facturation 2024 : (48 467) dinars
- Remboursement d'intérêts : (146 620) dinars

- **Convention relative à l'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) souscrites par la Caisse de dépôts et Consignations (CDC)**

La Caisse de dépôts et Consignations (CDC), a souscrit à 23 000 obligations convertibles en actions au prix de cent dinars chacune. Ces obligations convertibles en actions ont été émises à l'occasion du renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres de la société Plasticum Tunisie SA.

Les conditions d'émission de ces Obligations convertibles en actions ont été définies par l'assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 27/06/2016.

Au titre de l'exercice 2025, la société Plasticum Tunisia SA a honoré toutes les échéances en principal pour le montant de 460 000 dinars et remboursé une charge d'intérêt annuelle totalisant 72 933 dinars.

Le solde non échu au titre de cet emprunt obligataire, totalise, au 31/12/2025, 460 000 dinars.

B-Opérations réalisées relatives à des conventions conclues en 2025

- **Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :**
 - La rémunération de Monsieur Habib KAMOUN en sa qualité de Président Directeur Général s'élève au cours de l'exercice 2025 en brut et en net à respectivement 471 407 Dinars et 288 709 Dinars.

- La société a pris en charge la cotisation de CNSS de Monsieur Habib KAMOUN qui s'élève au titre de l'exercice 2024 à 14 653,228 Dinars.
- La société a pris en charge les frais de carburant, de vignette, d'assurance et d'entretien et réparation de la voiture mise à la disposition de Mr Habib KAMOUN.

Tunis, le 10 juin 2026

**BUSINESS ADVICE & ASSURANCE
-B2A-**

Cyrine Ben Romdhane Ben Mlouka

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : M Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF) & Mr Sleheddine ZAHAF.

BILAN
Au 30 juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	30-juin-26	30-juin-25	31/12/2025 Retraité
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 371 134	2 272 709	2 350 697
Moins : amortissement		-1 853 059	-1 701 488	-1 783 080
	(B.1)	518 075	571 221	567 617
Immobilisations corporelles		138 085 055	96 927 817	137 248 311
Moins : amortissement		-71 022 145	-67 062 777	-69 007 514
	(B.2)	67 062 910	29 865 040	68 240 797
Immobilisations financières		15 902 113	16 176 372	16 222 314
Moins : Provisions		-6 634 018	-380 203	-6 682 322
	(B.3)	9 268 095	15 796 169	9 539 992
Total des actifs immobilisés		76 849 080	46 232 430	78 348 406
Total des actifs non courants		76 849 080	46 232 430	78 348 406
ACTIFS COURANTS				
Stocks		23 313 260	27 719 094	25 389 338
Moins : Provisions		-3 865 860	-3 815 825	-3 886 586
	(B.4)	19 447 400	23 903 269	21 502 752
Clients et comptes rattachés		65 665 681	64 206 295	64 673 468
Moins : Provisions		-15 288 755	-4 885 262	-15 203 434
	(B.5)	50 376 926	59 321 033	49 470 034
Autres actifs courants		15 992 460	16 288 805	15 829 375
Moins : Provisions		-8 114 911	-6 855 513	-8 056 204
	(B.6)	7 877 549	9 433 292	7 773 171
Placement et autres actifs financiers	(B.7)	657 170	630 662	558 610
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	784 973	1 335 090	981 652
Total des actifs courants		79 144 018	94 623 346	80 286 219
Total des actifs		155 993 098	140 855 776	158 634 625

BILAN
Au 30 juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	30-juin-26	30-juin-25	31/12/2025 Retraité
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		24 000 000	24 000 000	24 000 000
Réserves		15 893 754	15 893 754	15 893 754
Résultats reportés		-32 871 625	-16 972 265	-16 972 265
Autres capitaux propres		222 056	223 962	222 691
Réserves spéciales de réévaluation		39 052 025	-	39 052 025
Modifications comptables	(x)	-16 034 850	-	-20 016 221
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		30 261 360	23 145 451	42 179 984
Résultat de l'exercice		-1 985 041	228 382	-11 917 989
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	28 276 319	23 373 833	30 261 995
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	(B.10)	9 951 360	16 764 455	12 723 197
Provisions	(B.11)	5 490 430	4 808 920	5 490 430
Autres passifs non courants	(B.12)	13 720 968	-	15 525 194
Total des passifs non courants		29 162 758	21 573 375	33 738 821
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.13)	14 909 019	15 981 027	15 891 938
Autres passifs courants	(B.14)	20 197 176	18 772 102	18 394 112
Concours banc. et autres passifs financiers	(B.15)	63 447 826	61 155 439	60 347 759
Total des passifs courants		98 554 021	95 908 568	94 633 809
Total des passifs		127 716 779	117 481 943	128 372 630
Total des capitaux propres et des passifs		155 993 098	140 855 776	158 634 625

ETAT DE RESULTAT
Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période de 6 mois close le		Exercice de 12 mois clos le
	NOTES	30-juin-26	30-juin-25	31/12/2025 Retraité
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	(R.1)	41 150 479	50 730 012	111 955 018
Autres produits d'exploitation	(R.2)	9 901	271 932	561 283
Total des produits d'exploitation		41 160 380	51 001 944	112 516 301
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours	(R.3)	2 028 727	468 112	3 757 654
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	23 160 784	28 431 924	60 334 788
Charges de personnel	(R.5)	10 044 008	10 700 733	22 719 119
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	2 241 298	3 450 586	6 974 103
Autres charges d'exploitation	(R.7)	3 230 166	4 290 333	7 452 665
Total des charges d'exploitation		40 704 983	47 341 688	101 238 329
RESULTAT D'EXPLOITATION		455 397	3 660 256	11 277 972
Produits des placements	(R.8)	509 131	4 483	309 369
Charges financières nettes	(R.9)	-3 481 204	-3 334 442	-7 163 785
Autres gains ordinaires	(R.10)	630 458	10 818	52 676
Autres pertes ordinaires	(R.11)	-1 969	-4 442	-16 159 279
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-1 888 187	336 673	-11 683 047
Impôt sur les bénéfices	(R.12)	96 854	108 291	234 942
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-1 985 041	228 382	-11 917 989
Effet des modifications comptables	(X)	-16 034 850	-	-20 016 221
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-18 019 891	228 382	-31 934 210

Etat de Flux de trésorerie
Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30-juin-26	30-juin-25	31/12/2025 Retraité
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		-1 985 041	228 382	-11 917 989
Ajustements pour :				
- Amortissements & provisions	(F.1)	2 365 272	3 559 824	7 302 358
- Reprises sur provision et amortissements	(F.2)	- 123 974	- 109 238	- 328 255
Variation des :				
- Variation des stocks	(F.3)	2 076 078	343 678	2 673 434
- Variation des créances	(F.4)	- 992 213	-6 704 272	-7 171 445
- Variation des autres actifs	(F.5)	- 163 085	- 875 529	- 416 099
- Variation des autres actifs financiers	(F.6)	- 98 560	- 137 169	- 65 117
- Variation des fournisseurs	(F.7)	4 862 668	- 248 529	4 499 673
- Variation des autres passifs	(F.8)	577 017	8 482 597	20 153 364
Autres ajustements :				
- Plus ou moins-value de cession		- 629 279	- 10 796	91 273
- Quote part subvention d'investissement		-635	-	- 1 271
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		5 888 248	4 528 948	14 819 926
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.9)	- 916 825	- 645 766	-1 805 482
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	38 000	55 500
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	- 25 500	- 121 210
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		951 551	69 800	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		34 726	- 563 466	-1 871 192
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT				
- Encaissement provenant des emprunts		-	-	1 500 000
- Remboursement d'emprunts		-2 801 205	-2 698 471	-10 557 120
- Variation Crédits de gestion		-5 207 749	-2 237 597	-4 447 620
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		-8 008 954	-4 936 068	-13 504 740
VARIATION DE TRESORERIE		-2 085 980	- 970 586	- 556 006
Trésorerie au début de l'exercice		-5 971 047	-5 415 041	-5 415 041
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-8 057 027	-6 385 627	-5 971 047

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 30 JUIN 2026

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD S.A », (« ATA » ou « Société ») a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital. Suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mai 2012, le capital social de la société est porté à 12 000 000 de dinars, et divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 12 000 000 dinars tunisiens à 24 000 000 dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société ATA ont été arrêtés au 30 Juin 2026 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A l'exception du point évoqué au niveau de la note IX aux états financiers intermédiaires, il n'y a pas eu d'événements survenus entre la date du 30 juin 2026 et la date de publication des états financiers intermédiaires, qui sans être liés à la clôture de la période :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis aux taux annuels de 33,33% et 10%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société, et celles ayant fait l'objet de réévaluation (les terrains, AAI liées aux terrains, les constructions, les AAI liés aux constructions), sont amorties linéairement selon les taux ci-après :

Bâtiments administratifs réévaluées et non réévaluées	2.00%
Bâtiments industriel réévaluées et non réévaluées	3.33%
Matériels et outillages industriels	10.00%
Matériel de transport	20.00%
Equipements de bureau	10.00%
Matériel informatique	15.00%
AAI réévalués non réévalués	6.67%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Les terrains et constructions sur terrains en propriété ainsi que les AAI qui leur sont liés ont été réévalués à leur valeur vénale et sont comptabilisés à leur valeur de réévaluation, leur valeur et leur durée de vie a été déterminée par un expert indépendant. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées selon le modèle du coût historique.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré. A la date de clôture, la valeur des stocks est comparée à leur valeur de réalisation nette estimée et la provision adéquate est constatée.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères est constatée dans les comptes de résultat.

VI. STOCK DE VIEILLES BATTERIES BLOQUE EN DOUANE

Suite à l'interdiction sans préavis et avec effet rétroactif par l'administration Tunisienne de l'importation de vieilles batteries, un stock de batteries usagées importées de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire (servant de matières premières pour la production des batteries) a été bloqué au port de Radès par la Douane tunisienne depuis janvier et février 2021. En effet, la Douane Tunisienne n'a pas autorisé la libération de 35 conteneurs totalisant 965 tonnes et d'une valeur de 2 802 137 DT, alors que la société disposait des autorisations réglementaires nécessaires au moment de l'importation et qu'elle procédait à l'importation des vieilles batteries sous le régime suspensif de la transformation active depuis octobre 2016 avec l'accord de la Douane et des ministères chargés du Commerce et de l'Industrie.

En avril 2023, le receveur de la Douane du port de Radès a procédé à la mise en vente au plus offrant de ces vieilles batteries.

Le 05 juillet 2023, une partie du stock de vieilles batteries (818,205 tonnes) a été vendue par la douane à une société étrangère lors d'une vente aux enchères pour un montant de 690 000 DT et les recours de la société contre ces procédures n'ont pas abouti.

Compte tenu des éléments ci-dessus et suite au transfert de la propriété du stock, une provision pour dépréciation de la totalité de la valeur du stock a été comptabilisée par la direction pour 2 802 137 DT.

VII. AVANCES AUX FOURNISSEURS ETRANGERS DE VIEILLES BATTERIES

La société a accordé des avances totalisant environ 2 millions de dinars à des fournisseurs de vieilles batteries basés en Afrique subsaharienne, qu'elle n'a pas pu récupérer après le blocage inopiné et sans préavis de l'importation des vieilles batteries par l'administration tunisienne. En effet, ces fournisseurs qui avaient mis en place un circuit de collecte exclusif au profit de notre société, ont subi un préjudice suite à la rupture unilatérale de l'enlèvement des vieilles batteries par notre Société.

En raison de la stagnation des négociations portant sur le montant du dédommagement au profit de ces fournisseurs et de l'incertitude quant au recouvrement de ces avances, le conseil d'administration a autorisé la direction à porter plainte contre ces fournisseurs et une provision a été comptabilisée afin de couvrir la totalité du montant de ces avances au 30 juin 2026. Les actions juridiques contre ces fournisseurs sont en cours.

VIII. VERIFICATIONS FISCALES

La société a reçu en date du 26 décembre 2025 un avis de vérification fiscale ponctuelle émis par la Direction Générale des Grandes Entreprises. Cette vérification porte sur certaines obligations fiscales au titre de l'exercice 2021 et a démarré le 18 mai 2026. Le résultat de cette vérification a été notifié à la société en date du 10 juin 2026 faisant état d'un complément d'impôts et taxes à payer de 189 KDT et un report de TVA au 31 décembre 2021 ajusté à la baisse pour un montant de 73 KDT, ainsi qu'un ajustement à la baisse des reports déficitaires au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 1,2 MDT. La société s'est opposée à cette notification dans les délais légaux. La dernière opposition est datée du 03 juillet 2026, à l'issue de laquelle, la société a demandé de présenter le dossier devant la commission de conciliation.

Par ailleurs, le 30 juin 2026, la société a reçu un avis de vérification fiscale approfondie portant sur l'ensemble des impôts et taxes auxquels elle est assujettie, à l'exception des droits d'enregistrement, au titre des exercices 2022, 2023, 2024 et 2025.

A la date de publication des présents états financiers intermédiaires, les procédures liées à ces contrôles sont en cours et leurs issues ne peuvent être estimées de manière fiable

IX. CONTENTIEUX AVEC LA DOUANE TUNISIENNE

En juillet 2024, le tribunal de 1ère instance de Ben Arous, a condamné la société, par solidarité avec son représentant légal, à des amendes s'élevant à deux cent trente-quatre millions de dinars (234 MDT), suite au contentieux avec la Douane Tunisienne, qui se réfère aux infractions suivantes :

- La détention sans titre de mouvement légal de marchandises prohibées provenant du délit de contrebande (80 MDT, par solidarité avec des fournisseurs locaux collecteurs de vieilles batteries qui n'ont pas pu prouver l'origine de leur stock) ;
- L'importation sans déclaration de marchandises prohibées (69 MDT) ; et
- L'aliénation de marchandises sous-douanes (85 MDT, au titre du non-apurement de près de 6 000 tonnes de vieilles batteries importées, pour cause de blocage du code NGP par la Douane).

La société a interjeté appel le 15 juillet 2024, l'affaire est portée devant la cour d'appel de Tunis. Lors de l'audience tenue devant la Cour d'Appel le 3 juillet 2026, l'Administration des Douanes a soumis au Tribunal une demande révisée où elle a abandonné les deux chefs d'accusation suivants :

- L'importation sans déclaration de marchandises prohibées, et
- L'aliénation de marchandises sous douanes.

L'Administration des Douanes, a reformulé ses demandes sur la base de l'unique chef d'accusation restant, soit « La détention sans titre de mouvement légal de marchandises prohibées provenant du délit de contrebande », portant sur une amende de 80 MDT, composée d'un principal de 26.7 MDT (correspondant à la valeur des marchandises saisies virtuellement), et des pénalités de 53.4 MDT.

La société a introduit une demande de conciliation auprès de l'Administration des Douanes, le 15 juillet 2026.

Le 31 juillet 2026, la Société a reçu une offre de conciliation par l'Administration des Douanes, qui porte sur une pénalité de 16 MDT, devant être acquittée avec des paiements trimestriels étalés sur 5 ans. Le dernier paiement viendra à échéance le 27/4/2031.

La société a adhéré à l'offre de conciliation et a payé la première tranche de l'échéancier proposé (soit 1.6 MDT) le 14 août 2026, marquant l'adhésion effective à ladite offre de conciliation.

Traitement comptable des pénalités douanières au 30/06/2026 :

Le montant des pénalités objet de l'offre de conciliation (soit 16 MDT), est assimilé à une dette, qui a été comptabilisée au passif du bilan au 30 juin 2026 en contrepartie des capitaux propres d'ouverture comme modification comptable.

Affaire Douanière de Kasserine :

La société a soumis le 09 juin 2025 une demande d'adhésion à l'amnistie pour l'affaire douanière de Kasserine, objet du procès-verbal d'infraction du 09 octobre 2023, érigé à son encontre à la suite de la saisie d'une cargaison de plomb, dont l'origine n'a pas pu être prouvée par le ferrailleur. Ce dernier a déclaré avoir l'intention de livrer ce plomb à ATA. Les amendes réclamées par la Douane totalisent 42.7 MDT selon la requête transmise au parquet.

Une offre d'amnistie a été émise au profit de la Société le 27 juin 2025, arrêtant le montant des amendes dues à 2,9 millions de dinars tunisiens, à payer sur 20 tranches trimestrielles jusqu'au 20 mars 2030. La société a opté pour l'adhésion à l'amnistie, le paiement des échéances est assuré en adéquation avec l'échéancier défini. La dette correspondante a été comptabilisée au passif du bilan courant 2025 et en contrepartie des capitaux propres d'ouverture comme modification comptable. L'encours au 30 juin 2026 est de 2,1 MDT.

X. EFFETS DE MODIFICATIONS COMPTABLES

Au 30 Juin 2026, la société a procédé à la constatation d'une perte se rapportant à des exercices antérieurs, logée dans le compte « Modifications comptables affectant les résultats reportés », conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises applicable en Tunisie.

Cet ajustement, a pour effet de diminuer les résultats reportés pour un montant global de 16 MDT au 30 Juin 2026. Il s'agit de la constatation des amendes douanières, correspondant à l'échéancier engagé avec l'administration des douanes en 2026.

Afin d'assurer une présentation meilleure et conforme aux principes comptables tunisiens, certains retraitements ont été apportés à la présentation des états financiers. En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11, relative aux modifications comptables, les données comparatives arrêtées au 31 décembre 2025 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Les détails de ces retraitements sont présentés comme suit :

État financier	Rubrique	Solde avant retraitement	Solde après retraitement	Différence	Explication du retraitement
Bilan	Autres passifs non courants	1 853 384	15 525 194	13 671 810	Constatation de la partie des amendes douanières exigible à plus d'un an, conformément à l'échéancier convenu avec l'administration des douanes.
Bilan	Autres passifs courants	16 031 072	18 394 112	2 363 040	Constatation de la partie des amendes douanières exigible à moins d'un an, conformément à l'échéancier convenu avec l'administration des douanes.
État de résultat	Autres pertes ordinaires	-124 429	-16 159 279	-16 034 850	Constatation, en autres pertes ordinaires, de la charge totale relative aux amendes douanières faisant l'objet de l'échéancier convenu avec l'administration des douanes.
État de résultat	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	-15 899 360	-31 934 210	-16 034 850	

La Direction estime que cet ajustement permet de traduire de manière fidèle la situation financière de la société au 30 Juin 2026, conformément au principe de prudence et aux règles d'évaluation prévues par les normes comptables en vigueur.

XI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Logiciels	2 176 152	2 155 715	2 155 715
Autres immobilisations incorporelles	194 982	116 994	194 982
Total	2 371 134	2 272 709	2 350 697
Amortissements "Logiciels"	-1 698 164	-1 584 494	-1 641 076
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-154 895	-116 994	-142 004
Total Amortissement	-1 853 059	-1 701 488	-1 783 080
Total Net	518 075	571 221	567 617

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Terrains	21 142 657	4 771 238	21 142 657
Bâtiments	21 529 452	9 130 825	21 529 452
Installations générales des bâtiments	10 367 062	5 229 500	10 367 062
Matériel et outillage industriel	64 022 684	61 187 391	63 766 036
AAI du matériel et outillage industriel	1 819 753	1 817 487	1 819 753
Matériel de transport	3 512 761	3 047 924	3 247 364
AAI généraux	10 333 761	5 262 784	10 333 761
Equipement de bureaux	666 710	656 254	665 585
Matériel informatique	1 566 531	1 345 759	1 549 255
Immobilisations en cours	1 829 429	2 910 232	1 258 644
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 294 255	1 568 423	1 568 739
Total	138 085 055	96 927 817	137 248 311
Total Amortissement	-71 022 145	-67 062 777	-69 007 514
Total Net	67 062 910	29 865 040	68 240 797

Réévaluation des immobilisations corporelles :

Dans le cadre de la réévaluation réalisée en 2025, la société est en train de suivre les dossiers fonciers des lots situés dans la zone industrielle de Bou Argoub afin de finaliser les procédures de régularisation :

- 1- Lot n° 49 :** le jugement favorable à son immatriculation individuelle est définitif. Les démarches d'exécution sont en cours auprès du Tribunal immobilier et de la Conservation de la propriété foncière (CPF) de Nabeul.
- 2- Lots n° 80 et 84 :** le dossier est en cours d'instruction auprès de l'Agence foncière industrielle en vue de la conclusion des actes de précision définitifs, préalablement à son dépôt à la CPF de Nabeul pour immatriculation et attribution de titres distincts.

Désignation	VALEURS D'ORIGINES					AMORTISSEMENTS				V.C.N. AU 30/06/2026
	Au 31/12/2025	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Au 30/06/2026	Antérieur	Dotations	Cessions	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	2 155 715	20 437	-	-	2 176 152	1 641 076	57 087	-	1 698 163	477 989
Autres immobilisations Incorporelles	194 982	-	-	-	194 982	142 004	12 892	-	154 896	40 086
Sous total	2 350 697	20 437	-	-	2 371 134	1 783 080	69 979	-	1 853 059	518 075
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	21 078 395	-	-	-	21 078 395	-	-	-	-	21 078 395
Aménagement Terrain	64 262	-	-	-	64 262	30 805	-	-	30 805	33 457
Bâtiments	21 529 452	-	-	-	21 529 452	8 210 215	271 624	-	8 481 839	13 047 613
Installations générales des bâtiments	10 367 062	-	-	-	10 367 062	4 274 666	42 246	-	4 316 912	6 050 150
Matériel & Outillages Industriels	63 766 036	305 216	-48 568	-	64 022 684	44 033 422	1 442 831	-48 568	45 427 685	18 594 999
AAI du matériel et outillage industriel	1 819 753	-	-	-	1 819 753	1 752 318	11 046	-	1 763 364	56 389
Matériels de Transports	3 247 364	213	-9 300	274 484	3 512 761	2 670 393	60 810	-7 229	2 723 974	788 787
AAI généraux	10 333 761	-	-	-	10 333 761	5 191 220	-	-	5 191 220	5 142 541
Equipement de bureaux	665 585	1 125	-	-	666 710	594 845	11 027	-	605 872	60 838
Matériel informatique	1 549 255	17 276	-	-	1 566 531	1 271 078	61 681	-	1 332 759	233 772
Immobilisations à statut juridique particulier (leasing)	1 568 739	-	-	-274 484	1 294 255	978 552	169 163	-	1 147 715	146 540
Immobilisations en cours	1 258 647	570 782	-	-	1 829 429	-	-	-	-	1 829 429
Sous total	137 248 311	894 612	-57 868	-	138 085 055	69 007 514	2 070 428	-55 797	71 022 145	67 062 910
Total Général	139 599 008	915 049	-57 868	-	140 456 189	70 790 594	2 140 407	-55 797	72 875 204	67 580 985

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Titres de participations	15 622 544	16 027 114	15 907 544
Prêts au personnel	27 950	27 950	27 950
Dépôts et cautionnements	251 619	121 308	286 820
Total brut immobilisations financières	15 902 113	16 176 372	16 222 314
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-6 634 018	-380 203	-6 682 322
Total net	9 268 095	15 796 169	9 539 992

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Assad International	1 301 017	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	3 396 637	3 396 637	3 396 637
S.M.U	-	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1	1
ENAS	6 088 810	6 088 810	6 088 810
Mediterranean Institue of Technologie (MIT)	-	165 000	165 000
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	-	119 570	-
ASIND	1 520 000	1 520 000	1 520 000
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000	300 000
Total	15 622 544	16 027 114	15 907 544

La provision pour dépréciation des immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Provision- titres ENAS	-6 088 810	-	-6 088 810
Provision- titres AS DISTRIBUTION	-332 879	-	-332 879
Provision- titres Batterie ASSAD Côte d'ivoire	-	-119 570	-
Provision- titres (MIT)	-	-48 304	-48 304
Provision- titres BTS	-15 000	-15 000	-15 000
Provision- titres ACE	-64 070	-64 070	-64 070
Provision- titres CTCA	-12 500	-12 500	-12 500
Provision - Dépôts et cautionnements	-92 809	-92 809	-92 809
Provision - Prêts au personnel	-27 950	-27 950	-27 950
Total	-6 634 018	-380 203	-6 682 322

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Matières premières	6 551 569	5 821 007	7 629 554
Stock de vieilles batteries (*)	2 802 137	2 802 137	2 802 137
Stock in transit	2 588 510	2 407 503	1 630 079
Matières consommables	93 056	127 985	92 262
Pièces de rechange	5 299 254	5 263 459	5 227 845
Produits finis	2 868 034	3 355 500	2 821 345
Produits intermédiaires	3 110 700	7 941 503	5 186 116
(-) Provisions	-3 865 860	-3 815 825	-3 886 586
Total	19 447 400	23 903 269	21 502 752

(*) : Voir note aux états financiers n° VI « STOCK DE VIEILLES BATTERIES BLOQUE EN DOUANE ».

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Clients ordinaires	11 114 986	9 639 733	11 058 256
Clients groupes (*)	38 876 388	49 004 044	37 431 847
Clients effets en portefeuille	385 552	677 256	979 931
Clients douteux	15 288 755	4 885 262	15 203 434
Total brut	65 665 681	64 206 295	64 673 468
Provision pour dépréciation des créances clients	-15 288 755	-4 885 262	-15 203 434
Total net	50 376 926	59 321 033	49 470 034

(*) Les créances sur les sociétés du groupe englobent :

- Les créances détenues sur la filiale Batteries Assad Algérie (« BAA ») pour un montant de 29 743 171 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. L'encaissement de ces créances a été retardé en raison des difficultés opérationnelles rencontrées par BAA dans le passé, notamment lors de la crise de la COVID-19 ainsi que par les besoins en fonds nécessaires par les investissements réalisés par cette filiale. La direction a entamé le rapatriement de ces créances et travaille actuellement sur un projet d'augmentation de capital de la filiale BAA destinée à renforcer le BFR de la filiale et ses besoins d'investissement, ce qui devrait permettre l'accélération du paiement de la créance ;
- Les créances détenues sur la filiale AS-DIST EUROPE pour un montant de 7 299 365 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. La situation nette de cette filiale au 30 juin 2026 est négative suite aux pertes enregistrées. La direction du groupe a décidé de changer le mode de fonctionnement de la filiale AS-DIST EUROPE en focalisant sur la vente par conteneurs. La Direction a également décidé d'augmenter le capital social de AS-DIST EUROPE, ce qui renforcera son fonds de roulement et favorisera le rapatriement des créances envers cette filiale. En dépit de ces actions envisagées, les créances sur la filiale AS-DIST EUROPE ont été, par prudence, provisionnées à hauteur de 6 478 255 DT.

- Les créances détenues sur la filiale ENERGY ASSAD (ENAS), pour un montant de 3 981 536 DT correspondant à des ventes de plaques. La situation nette de cette filiale au 30 Juin 2026 est négative suite aux pertes enregistrées après l'abandon de l'activité plomb. La direction du groupe a décidé de changer le mode opérationnel de ENAS pour ne garder que l'activité Lithium, relevant de la mobilité réduite. Les créances sur la filiale ENAS ont été provisionnées à hauteur de 3 784 189 DT.
- Les créances détenues sur la filiale Assad International (« AI ») pour un montant de 8 111 501 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. Le Conseil d'administration d'ATA a approuvé le principe d'une fusion-absorption simplifiée avec AI, puis a reporté la date d'effet au 1er janvier 2027.

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Fournisseurs avances et acomptes	689 111	4 096 230	3 236 235w
Autres Fournisseurs débiteurs	-	92 860	9 630
Personnel avances et acomptes	61 960	214 300	53 507
Etat, retenues à la source	4 092 101	3 651 195	3 921 076
Etat, TVA déductible	-	427	44 267
Créances intergroupes et autres produits à recevoir (Voir note XIII)	10 418 625	7 386 574	7 897 710
Charges constatées d'avance	615 909	601 715	513 939
Autres débiteurs	92 659	91 855	109 158
Produits à recevoir	22 095	153 649	43 853
(-) Provisions sur comptes débiteurs (*)	-8 114 911	-6 855 513	-8 056 204
Total	7 877 549	9 433 292	7 773 171

(*) Les provisions sur comptes débiteurs se détaillent comme suit :

Désignation	Provision au 30/06/2026
BAA	5 118 565
ENAS	497 137
AS DIST	42 297
Avance Fournisseurs	2 343 067
Compte d'attente	54 838
Créance immob	36 910
Produits à recevoir	22 097
Total	8 114 911

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Prêts au personnel (échéance à -1an)	476 286	459 034	382 046
Titres SICAV	180 884	171 628	176 564
Total	657 170	630 662	558 610

B-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Effets et chèques remis à l'encaissement	370 406	849 073	341 033
Effets remis à l'escompte	-	10 345	-
Autres organismes financiers (AFC)	127	102	56
Attijari Bank Bouargoub	133 111	307 968	113 499
STB	49 415	49 415	49 415
BIAT Al Jazira	11 876	27 617	16 399
BIAT en Euro	1 491	-	429 555
BNA EURO	189 386	2 338	-
Virements internes	2 446	-	-
Caisses	14 995	88 232	16 695
Fond de caisse collecte de veilles batteries	11 720	-	15 000
Total	784 973	1 335 090	981 652

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde retraité au 31/12/2025
Capital social	24 000 000	24 000 000	24 000 000
Réserve légale	1 350 606	1 350 606	1 350 606
Réserves réglementées	1 147 551	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Prime d'émission	1 195 597	1 195 597	1 195 597
Réserve spéciale de réévaluation	39 052 025	-	39 052 025
Modifications comptables	-16 034 850	-	-20 016 221
Subvention d'investissement	4 448	6 355	5 084
Autre complément d'apport	217 608	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	-32 871 625	-16 972 266	-16 972 266
Résultat de la période	-1 985 041	228 382	-11 917 989
Total	28 276 319	23 373 833	30 261 995

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 350 606 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551

dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 2 800 000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

(b) La réserve spéciale de réévaluation est détaillé comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Réserves spéciales de réévaluation des terrains avec Indice	4 046 457	-	4 046 457
Réserves spéciales de réévaluation des terrains sans Indice	12 291 505	-	12 291 505
Réserves spéciales de réévaluation des AAI terrains avec Indice	33 457	-	33 457
Réserves spéciales de réévaluation des AAI terrains sans Indice	-	-	-
Réserves spéciales de réévaluation des bâtiments avec Indice	11 020 057	-	11 020 057
Réserves spéciales de réévaluation des bâtiments sans Indice	1 378 571	-	1 378 571
Réserves spéciales de réévaluation des AAI bâtiments avec Indice	4 359 531	-	4 359 531
Réserves spéciales de réévaluation des AAI bâtiments sans Indice	638 034	-	638 034
Réserves spéciales de réévaluation des AAI Divers avec Indice	4 679 568	-	4 679 568
Réserves spéciales de réévaluation des AAI Divers sans Indice	262 160	-	262 160
Réserves spéciales de réévaluation des Immob. en cours avec Indice	342 685	-	342 685
Total	39 052 025	-	39 052 025

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Réserve spéciale de réévaluation	Modifications Comptables	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2024	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	223 962	9 400 000	-14 458 529	-	-	-2 513 736	23 145 451
Affectation Résultat 2024								-2 513 736			2 513 736	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-1 271						-1 271
Réserve spéciale de réévaluation									39 052 025			39 052 025
Modifications Comptables										-20 016 221		-20 016 221
Résultat au 31/12/2025											4 116 861	4 116 861
Solde au 31/12/2025	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	222 691	9 400 000	-16 972 265	39 052 025	-20 016 221	4 116 861	46 296 845
Affectation Résultat 2025								-15 899 360		20 016 221	-4 116 861	-
Modifications comptables										-16 034 850		-16 034 850
Subv. Inscrite au Compte de Résultat						-635						-635
Résultat au 30/06/2026											-1 985 041	-1 985 041
Solde au 30/06/2026	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	222 056	9 400 000	-32 871 625	39 052 025	-16 034 850	-1 985 041	28 276 319

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Emprunts bancaires	3 220 544	8 568 826	5 676 254
Emprunts leasing	389 755	438 837	512 661
Autres crédits à long terme	6 341 061	7 756 792	6 534 282
Total	9 951 360	16 764 455	12 723 197

Le tableau de détail des emprunts se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025	Nouveaux emprunts	Reclassement échéance à - 1 an	Solde au 30/06/2026
ATTIJARI BANK 3 500 000	815 801	-	399 948	415 853
UIB 10 830 672	1 547 239	-	773 619	773 620
ATB 5 000 000	535 714	-	357 143	178 571
ATB 4 300 000	1 290 000	-	430 000	860 000
BNA 2 450 000	612 500	-	245 000	367 500
UBCI 1 750 000	875 000	-	250 000	625 000
Total Emprunts bancaires	5 676 254	-	2 455 710	3 220 544
TRACTEUR SCANIA	1	-	-	1
KIA SELTOS	1	-	-	1
MAHINDRA	1	-	-	1
Ford transit	1	-	-	1
MERCEDES	6 234	-	6 233	1
AUTRES & BERLINGO	20	-	-	20
2 FORD TRANSIT	18 450	-	18 450	-
COMBO	12 755	-	10 882	1 873
MINI BUS FORD	53 018	-	15 701	37 317
HAICE FOURGON	82 623	-	13 363	69 260
4 TOYOTA HIACE	209 806	-	31 475	178 331
1CAMION ISUZU PLATEAU RIDELLE	64 588	-	13 467	51 121
1CAMION ISUZU PLATEAU RIDELLE	65 163	-	13 335	51 828
Total Emprunts leasing	512661	-	122 906	389 755
TAMOUIL SANAD	1 187 685	-	582 223	605 462
MOUEDDET MEHENIA	4 070 507	-	142 662	3 927 845
ACHGHAL	1 276 090	-	557 748	718 342
CHIRAET	-	5 845 587	4 756 175	1 089 412
Total Autres crédits à long terme	6534282	5 845 587	6 038 808	6 341 061
Total Général	12 723 197	5 845 587	8 617 424	9 951 360

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Provision pour risques et charges	4 721 278	4 039 768	4 721 278
Provisions pour garanties données	769 152	769 152	769 152
Total	5 490 430	4 808 920	5 490 430

B-12 Autres passifs non courants

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde Retraité au 31/12/2025
Echéancier douanier plus d'un an	13 720 968	-	15 525 194
Total	13 720 968	-	15 525 194

B-13 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Fournisseurs locaux et étrangers	12 265 242	11 913 856	12 913 159
Fournisseurs retenus de garantie	15 380	15 380	15 380
Fournisseurs effets à payer	1 017 099	1 075 131	1 051 359
Fournisseurs factures non parvenues	1 611 298	2 976 660	1 912 040
Total	14 909 019	15 981 027	15 891 938

B-14 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde Retraité au 31/12/2025
Echéanciers Fiscal	4 816 298	7 646 339	5 688 589
Echéancier douanier moins d'un an	4 452 401	-	2 933 311
Personnel autres charges à payer	5 860 690	5 511 534	4 862 305
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	139 827	139 827
Charges à payer	641 553	419 360	562 267
Personnel rémunérations dues	448 329	32 090	143 824
Créditeurs divers	50 605	45 940	50 605
Dettes intergroupes	589 564	550 000	584 214
Autres	870	870	870
CNSS	1 286 182	1 241 924	1 943 629
Assurance Groupe	376 044	103 089	244 446
Etat Impôts et taxes à payer	408 218	1 620 744	151 673
Avances et Acomptes clients	92 391	442 292	56 348
Clients - avoirs à établir	1 000 000	983 889	998 000
Total	20 197 176	18 772 102	18 394 112

B-15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Echéances à moins d'un an sur emprunts	8 239 171	8 099 214	8 178 589
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	287 088	298 951	331 612
Echéances à moins d'un an sur crédits ZITOUNA	5 293 124	7 492 441	5 338 549
Intérêts courus	1 565 791	1 588 569	963 495
Divers crédits de gestion à court terme	39 220 652	35 955 547	38 582 815
ATB	2 315 495	1 151 611	1 293 755
BNA	372 517	217 251	201 885
UBCI	208 623	606 071	19 706
BIAT	4 510 533	4 303 112	4 262 173
Attijari Bank Megrine	1 412 531	1 042 408	1 139 529
UIB	22 260	394 526	35 101
Banque Zitouna	41	5 738	550
Total	63 447 826	61 155 439	60 347 759

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT**R-1 Revenus**

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Ventes locales batteries de démarrage	27 147 423	27 358 683	57 715 421
Ventes à l'exportation	14 003 056	23 371 329	54 239 597
Total	41 150 479	50 730 012	111 955 018

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Quote part subventions	635	-	1 271
Loyer et autres services	9 266	271 932	560 012
Total	9 901	271 932	561 283

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	2 028 727	468 112	3 757 654
Total	2 028 727	468 112	3 757 654

R-4 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Achats matières premières et consommables	23 113 433	28 556 367	61 419 005
Variations stocks matières premières et consommables	47 351	-124 443	-1 084 217
Total	23 160 784	28 431 924	60 334 788

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Salaires et indemnités représentatives	8 087 079	8 677 198	18 500 512
Cotisations de sécurité sociale	1 748 972	1 802 725	3 887 322
Autres charges de personnel	207 957	220 810	331 285
Total	10 044 008	10 700 733	22 719 119

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	69 979	56 936	138 527
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	2 072 205	1 797 822	3 831 354
Dot. aux provisions clients douteux	85 321	56 682	211 857
Dot. aux provisions sur comptes débiteurs	58 707	703 094	1 423 058
Dot. aux prov. pour risques et charges	0	793 048	1 474 558
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	54 943	105 214	175 975
Dot. aux provisions pour IDR	24 117	47 028	47 029
TOTAL	2 365 272	3 559 824	7 302 358
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-75 670	-	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-	-109 238	-208 685
Reprises sur provisions pour titres de participations	-48 304	-	-119 570
TOTAL	-123 974	-109 238	-328 255
Total Net	2 241 298	3 450 586	6 974 103

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Loyer	202 324	173 936	370 496
Entretiens et réparations	392 596	362 735	1 163 994
Assurances	232 771	208 273	505 606
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	397 184	566 970	1 317 061
Rémunérations comité permanent d'audit	13 000	13 000	26 000
Frais de séminaires et congrès	34 784	14 611	56 727
Personnel extérieur (travaux en régie)	-	57 147	103 629
Publicité et propagandes	121 101	215 020	563 940
Autres transports	393 912	293 974	800 587
Voyages, déplacements, mission et réceptions	106 466	129 555	303 890
Frais postaux	71 181	74 695	185 079
Divers frais de services bancaires	510 414	440 860	900 205
Dons accordés	382 912	315 929	423 123
Jetons de présence	90 000	112 500	150 000
T.F.P. et FOPROLOS	149 001	150 446	357 735
TCL	58 722	84 788	84 788
Taxes de circulation	42 183	39 273	40 477
Droit d'enregistrement et autres taxes	31 615	1 036 621	99 328
Total	3 230 166	4 290 333	7 452 665

R-8 Produits de placements

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Autres Dividendes	509 131	4 483	309 369
Total	509 131	4 483	309 369

R-9 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Échelles d'intérêts	198 455	507 514	899 326
Agios sur escomptes	398 361	236 451	578 699
Intérêts sur crédits de gestion et marges sur financements Zitouna	2 321 904	2 248 794	4 622 103
Gains de change	-181 039	-1 276 342	-1 005 060
Pertes de change	179 719	737 914	348 593
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	560 611	879 868	1 707 410
Intérêt des prêts	-21	-22	-26
Autres intérêts	3 214	265	12 740
Total	3 481 204	3 334 442	7 163 785

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Produit de cession	629 279	10 797	28 297
Autres profits divers	1 179	21	24 379
Total	630 458	10 818	52 676

R-11 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde Retraité au 31/12/2025
Pertes sur titres de participation BACI	-654	-	-119 570
Pertes Affaire Douane	-	-	-16 034 850
Autres pertes ordinaires divers	-1 315	-4 442	-4 859
Total	-1 969	-4 442	-16 159 279

R-12 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Impôts sur les sociétés	96 854	108 291	234 942
Total	96 854	108 291	234 942

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX**F-1 Dotations aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	69 979
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	2 070 428
Dot. aux provisions clients douteux	87 098
Dot. aux provisions sur comptes débiteurs	58 707
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	54 943
Dot. aux provisions pour IDR	24 117
Total	2 365 272

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-75 670
Reprises sur provisions pour risques et charges	-48 304
Total	-123 974

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubriques "Stocks"	25 389 338	23 313 260	2 076 078
Total	25 389 338	23 313 260	2 076 078

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	64 673 468	65 665 681	-992 213
Total	64 673 468	65 665 681	-992 213

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubriques " Autres actifs courants"	15 829 375	15 992 460	-163 085
Total	15 829 375	15 992 460	-163 085

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	558 610	657 170	-98 560
Total	558 610	657 170	-98 560

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	14 909 019	15 891 938	-982 919
Ajustement " CHIRAAT ZITOUNA"			5 845 587
Total	14 909 019	15 891 938	4 862 668

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubriques autres Passifs courants	20 197 176	18 394 112	1 803 064
Rubriques autres Passifs non courants	13 720 968	15 525 194	-1 804 226
Intérêts courus	1 565 791	963 494	602 296
Provision IDR			-24 117
Total	35 483 935	34 882 800	577 017

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 30/06/2026	Variation
Immobilisations incorporelles	2 350 697	2 371 134	-20 437
Immobilisations corporelles	137 248 311	138 085 055	-836 744
Ajustement- cession des Immobilisations			-59 644
Ajustement- Réévaluation			-
TOTAL	139 599 008	140 456 189	-916 825

F-10 Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation Dépôts et cautionnements	35 201
Prix de cession des titres de participations	916 350
Total	951 551

F-11 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	608 869
Découverts bancaires	-6 952 700
Effets remis à l'encaissement	341 033
Autres organismes financiers (AFC)	56
Caisses	31 695
Total	-5 971 047

F-12 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	387 725
Découverts bancaires	-8 842 000
Effets remis à l'encaissement	370 406
Autres organismes financiers (AFC)	127
Caisses	26 715
Total	-8 057 027

XI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI à la suite de l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI à la suite de l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1^{er} rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
 - Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m²
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m² ;

- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.
- Les garanties allouées à « ATB » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 4.3 MDT, qui servira à la couverture des impayés financiers du CMT se présentent comme suit :
 - Un nantissement en rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel qui sera installé à la zone industrielle de Bouargoub ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité du lot N°59 du plan de lotissement du titre foncier N°562433 Nabeul, d'une superficie de (5031 m2) et situé à la zone industrielle de Bouargoub.
- Les garanties allouées à « BNA » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 2.450 MDT, destiné à l'apurement du dépassement en compte commercial ouvert au nom de la société sur les livres de la succursale de Tunis, se présentent comme suit :
 - Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels inscrits au registre tenu à cet effet par le registre national des entreprises sous le N°IU 863 S consistant en une unité ayant pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateur électrique sis à la ZI BOURGOUB ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619791 NABEUL ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619792 NABEUL.
- Garanties données à la BNA en 2025, en contre partie du bénéfice de 4,5 MTND (crédits de gestion) :
 - Nantissement en premier rang sur le fonds de commerce et le matériel de l'usine située à la Zone Industrielle de Bouargoub ;
 - Hypothèque de rang utile sur les titres fonciers TF n°619791 et TF n°619792, sis à Bouargoub
- Les garanties allouées à Banque ZITOUNA à la suite de l'obtention d'un emprunt de 8.500 MDT, destiné au financement de l'acquisition de la nouvelle ligne coulée continue « punching » :

- Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°665626 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
- Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°647472 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
- Un nantissement sur les fonds de commerce et équipements, en rang utile, portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce dont l'activité est la fabrication, la commercialisation, la réparation, la vente en gros de batteries ainsi que les services après-vente des succursales de :
 - Gafsa situé à route de l'aéroport ras el kef - gafsa,
 - Gabés situé à avenue saleheddine al ayoubi route de Mednine - Gabés
 - Bouargoub situé à la zone industrielle de Bouargoub
 - Et de foudouk choucha – Mégrine - Ben Arous, ayant pour identifiant unique n°0000863S au registre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds et la totalité du matériel.

- Une hypothèque affectée en faveur de la BIAT qui accepte en hypothèque de rang utile à la suite de l'extension du crédit de gestion de l'année 2024 :
 - La totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Ben Arous, d'une contenance de 79a 76ca, faisant l'objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, dénommé « ASSAD », à hauteur d'un million trois cent soixante mille dinars (TND : 1.360.000).
 - La totalité de la propriété sise dans le Parc d'Activités Industrielles de Bouargoub, Nabeul, d'une superficie de 6901 m², représentant la parcelle N°49 à distraire du titre foncier N°562433, à hauteur de deux millions de dinars (TND : 2.000.000).

Telle que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes leurs dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, appartenances aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.

- Les garanties allouées à Banque ZITOUNA à la suite de l'obtention de la filiale ASSAD INTERNATIONAL d'un emprunt Chiraet de 2.500 MDT, destiné au financement des achats locaux.
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°665626 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°647472 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
- Les garanties allouées à Banque ZITOUNA à la suite de l'obtention de la filiale ENAS d'un emprunt Chiraet de 2.500 MDT, destiné au financement des achats locaux.

- Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°665626 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
- Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°647472 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;

XII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	30-juin-26	31-déc-25 Retraité
Résultat net	-1 985 041	-11 917 989
Nombre d'actions	24 000 000	24 000 000
Résultat par action	-0,083	-0,497

XIII. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice close le 30 juin 2026 se détaillent comme suit :

- Pour la situation arrêtée au 30 juin 2026, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes Au 30 juin 2026
BATTERIE ASSAD ALGERIE	7 273 707
AS DISTRIBUTION	2 579 545
Total	9 853 252

- Pour la situation arrêtée au 30 juin 2026, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats au 30 juin 2026
GEELEC	80 884
Total	80 884

- La société ATA a accordé une caution solidaire de 200 000 dinars au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Au titre de l'exercice close le 30 juin 2026, la société ATA a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	58 707
GEELEC	205 272
Total	263 979

- Le 04 juin 2026, la filiale ASIND a accordé à ATA une avance pour un montant de 300 KDT.
- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Créances clients	Solde au 30/06/2026
ASSAD INTERNATIONAL	8 111 501
ENAS	3 981 536
BATTERIE ASSAD ALGERIE	29 743 171
ASIND	2 060
As-DISTRIBUTION	7 299 365
Total	49 137 632

Dettes fournisseurs	Solde au 30/06/2026
ASIND	245 886
ENAS	197 346
GEELEC	432 361
Total	875 593

Débiteurs divers	Solde au 30/06/2026
GEELEC	207 226
ENAS (Notes de débit)	497 137

ASIND (Notes de débit)	33 698
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	4 381 093
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	4 017 742
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
GEELEC (Dividendes à recevoir)	499 960
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	19 757
AS-DISTRIBUTION	42 297

Total	10 418 625
--------------	-------------------

Créditeurs divers	Solde au 30/06/2026
--------------------------	----------------------------

ASIND	312 840
EANA	266 050
GEELEC	10 674

Total	589 564
--------------	----------------

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION PERIODE 30 JUIN 2026
(EXPRIME EN DINARS)

PRODUITS PERIODE 30 Juin 2026		CHARGES PERIODE 30 JUIN 2026		SOLDES		
Désignation	Montant	Désignation	Montant	Désignation	30/06/2026	30/06/2025
Revenus					41 150 479	50 730 012
Autres produits d'exploitation					9 901	271 932
Production stockée (ou déstockage)					-2 028 727	-468 112
Production immobilisée						
Total	0	Total	0	Production	39 131 653	50 533 832
Production	39 131 653	Achats consommés	23 160 784			
Total	39 131 653	Total	23 160 784	Marge sur coût matières	15 970 869	22 101 908
Marge sur coût matières	15 970 869	Autres charges externes	2 815 639			
Subvention d'exploitation	0					
Total	15 970 869	Total	2 815 639	Valeur Ajoutée Brute	13 155 230	17 811 575
Valeur Ajoutée Brute	13 155 230	Dons	382 912			
		Impôts et taxes	31 615			
		Charges de personnel	10 044 008			
Total	13 155 230	Total	10 458 535	Excédent brut (ou insuffisance) d'exploitation	2 696 695	7 110 842
Excédent brut d'exploitation	2 696 695	* ou Insuffisance Brut d'exploitation				
Autres produits ordinaires	630 458	Autres charges ordinaires	1 969			
Produits financiers	509 131	Charges financières	3 481 204			
Transfert de charges	0	Dotation aux amortissements	2 140 407			
Reprise sur provisions	123 974	Dotation aux provisions ordinaires	224 865			
		Impôt sur le résultat ordinaires	96 854			
Total	3 960 258	Total	5 945 299	Résultat des activités ordinaires	-1 985 041	228 382
Résultat positif des activités ordinaires	-1 985 041	* Résultat négatif des activités ordinaires	0			
Gains extraordinaires	0	Pertes extraordinaires	0			
Effet positif des modifications comptables	0	Effet négatif des modifications comptables	16 034 850			
		Impôt sur éléments extraordinaires	0			
Total	-1 985 041	Total	16 034 850	Résultat net après modifications comptables	-18 019 891	228 382

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

Messieurs les Actionnaires de la société
« L'Accumulateur Tunisien ASSAD » (« ATA »)
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD S.A » (« société » ou « ATA ») comprenant le bilan établi au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 28 276 319 DT y compris le résultat déficitaire de la période s'élevant à 1 985 041 DT.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre direction conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société ATA arrêtée au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note aux états financiers IX qui fait état de l'historique de contentieux de la société avec la douane. Dans ce cadre, une offre de règlement à l'amiable a été reçue par la société le 31 juillet 2026. Le montant des pénalités a été fixé en vertu de l'accord à 16 millions de dinars avec paiement immédiat de 1,6 millions de dinars et le rééchelonnement du reliquat sur une période de 5 ans à compter du 27 octobre 2026. La société a procédé au paiement de la 1^{ère} tranche le 14 août 2026, actant son adhésion à l'offre de règlement. En conséquence, elle a procédé ainsi à la constatation d'un passif envers la douane pour un montant de 16 millions de dinars en ajustant les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2026 considérant qu'il s'agit d'une modification comptable.
- La note B-5 aux états financiers fait état de l'existence de créances détenues sur la filiale Batteries Assad Algérie (« BAA ») pour un montant de 29 743 KDT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. L'encaissement de ces créances a été retardé par les difficultés opérationnelles rencontrées par BAA dans le passé, notamment lors de la crise de la COVID-19 ainsi que par les besoins en fonds nécessités par les investissements réalisés par cette filiale. La direction a entamé le rapatriement de ces créances et travaille actuellement sur un plan de financement permettant d'assurer la disponibilité des fonds en vue d'accélérer leur rapatriement.
- La valeur comptable nette de la participation d'ATA dans ASSAD INTERNATIONAL (« AI ») est de 1 301 KDT et ATA détient au 30 Juin 2026 des créances sur AI totalisant 12 131 KDT, dont 10 096 KDT remontant à l'exercice 2025 et antérieurs. Le Conseil d'administration d'ATA a approuvé le principe d'une fusion-absorption simplifiée avec AI, puis a reporté la date d'effet du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} janvier 2027. Les états financiers d'ATA arrêtés au 30 Juin 2026 ne tiennent donc pas compte de cette opération de fusion.
- La note VIII aux états financiers qui indique que la société fait l'objet actuellement de deux contrôles fiscaux en cours portant, d'une part, sur une vérification fiscale ponctuelle portant sur certaines obligations fiscales au titre de l'exercice 2021 et d'autre part, sur une vérification fiscale approfondie portant sur les exercices 2022 à 2025.

A la date du présent rapport, les procédures liées à ces contrôles sont en cours et leurs issues ne peuvent être estimées de manière fiable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Fait à Tunis, le 15 septembre 2026

**Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F**

Cabinet Sleheddine ZAHAF

Ahmed SAHNOUN

Sleheddine ZAHAF